

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1996

Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates end/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

La pagination est comme suit : p. 19-67.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modifications dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X		14X		18X		22X		26X		30X
	12X		16X		20X		24X		28X		32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

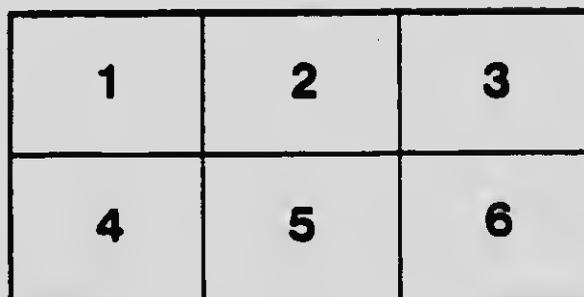
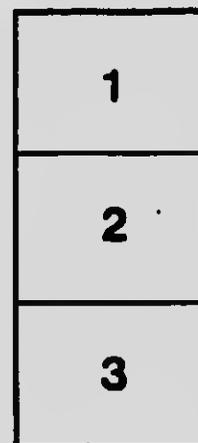
Stauffer Library
Queen's University

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contain the symbol \rightleftarrows (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Stauffer Library
Queen's University

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightleftarrows signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

TROISIÈME SÉRIE—1911

VOLUME V.

SECTION I.

LES PROJETS DE 1793 À 1810

PAR

M. BENJAMIN SULTE

IMPRIMÉ POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

OTTAWA

1912

Les Projets de 1793 à 1810.

Par M. BENJAMIN SULTE

(Lu le 17 mai 1911.)

Le sujet que je traite demanderait un volume. On ne sera donc pas surpris d'y rencontrer, assez souvent, tel et tel point sous la forme d'une analyse, au lieu de renfermer de plus amples renseignements. C'est une page d'histoire neuve dans les publications de notre Société et, par conséquent, il m'a paru que l'on pourrait l'accepter. Quant au titre, je l'ai fait aussi doux que possible, mais il s'agit bel et bien de conspirations.

I.

Certains événements qui se sont passés parmi nous, de 1793 à 1810, sont liés avec la politique du Vermont, de sorte qu'il faut d'abord connaître la conduite de cet Etat depuis son origine, alors récente, pour se rendre compte de ce que nos lecteurs devront savoir une fois entré dans les agissements secrets qui vont être puis au jour.

Ce petit territoire de cent cinquante milles de longueur du nord au sud, de cinquante milles dans sa plus grande largeur au nord, et seulement trente-cinq milles au sud, est coupé en deux, dans le sens de sa longueur, par les montagnes Vertes, fort jolie rangée de buttes, de hauteurs parfois escarpées et de pics dont quelques-uns atteignent de 3,000 à 4,500 pieds. Au sud, la largeur du territoire n'étant que de douze lieues, on trouve pour limite le Massachusetts. A l'est, c'est la rivière Connecticut que le sépare du New-Hampshire. Au nord, la frontière du Canada. A l'Ouest, le lac Champlain qui a 126 milles de long et baigne, toujours à l'Ouest, l'Etat de New-York. Burlington, sur le lac Champlain, est le principal port du Vermont.

Arrivant du Canada par la rivière Richelieu, on entre dans le lac Champlain dont la navigation dessert d'un côté le Vermont, de l'autre une partie de l'Etat de New-York.

Jusque vers 1740, le territoire n'avait pas même de nom et restait inoccupé, mais alors des colons du New-Hampshire et même du Connecticut, situé au sud-est du Massachusetts, commencèrent à s'y établir en squatters, c'est-à-dire sans titres écrits puisqu'il n'y avait pas de propriétaire reconnu. Bientôt, on vit surgir des spéculateurs de terrains, comme il y en a dans toute l'histoire de l'Amérique. Ceux-ci étaient de l'Etat (ou plutôt Province en ce temps) de New-York. Ils commen-

cèrent par invoquer la charte royale très ancienne qui délimitait leur domaine à la rivière Connecticut et, de là, ils partirent pour demander personnellement à la législature de grands octrois de terre, dans l'espérance de les revendre en détail avec profit. Cette rapacité fut la cause d'un demi-siècle de troubles. Au début, tout se passa tranquillement, car on n'y fit pas attention. Le gouvernement de New-York était entre les mains d'une oligarchie aristocratique; c'étaient les familles de ce groupe qui occupaient les terres nouvelles où se portait la colonisation libre et irrégulière.

En 1749 la dispute éclata entre New-York et New-Hampshire, parce que le gouverneur Benning Wentworth du New-Hampshire accordait des cantons entiers dans le susdit territoire et que nombre de gens s'y établissaient sous son autorité. Le chef-lieu de cette colonie se nommait déjà Bennington. Les protestations du gouverneur de New-York, l'un des spéculateurs, ne furent pas écoutées. Bientôt les shérifs tentèrent d'opérer des saisies, des évictions, mais on les renvoyait fouettés et les mains vides. Il se forma un sentiment antipathique très vif à l'égard des Newyorkais et une sorte de patriotisme local naquit de ces démêlés.

Les exigences des spéculateurs devenant menaçantes vers 1767, à mesure que le territoire se peuplait et que le New-Hampshire y concédait des townships. On se demandait si les deux Etats de chaque côté allaient en venir aux prises. C'est alors que les cinq ou six frères Allen parurent sur la scène: Ethan, Ira, Ebenezer, Herman, Lévi et le révérend Allen, tous hommes politiques, habiles militaires, orateurs, écrivains, organisateurs, déterminés à faire naître une république indépendante et surtout à l'exploiter, d'accord avec leurs amis. Ethan, l'aîné de la famille, était né en 1737 au Connecticut et, de bonne heure, avait choisi les *Grants* ou Concessions comme un endroit favorable à ses desseins. Un bureau dit de Sûreté s'établit, qui fut la première forme de gouvernement local. Il siégeait à Bennington sur les confins de la province de New-York.

Des raids survinrent, conduits par Ethan Allen. En 1770, un corps de 750 miliciens de New-York s'aventura dans la colonie et fut repoussé par 300 hommes du New-Hampshire. Cette petite guerre de frontière entretenait les animosités et créait l'esprit du futur Vermont. Parfois, les spéculateurs réussissaient à surprendre des colons et à les amener prisonniers, ce qui occasionnait de nouvelles incursions aux dépens de New-York.

Ethan Allen, appuyé par le Comité de Vigilance ou de Sûreté, avec Seth Warner, Reinember Baker, Robert Cockran, Peleg Sunderland organisa une troupe militaire appelée *Green Mountain Boys* qui devint célèbre et caractérisa l'instinct d'indépendance des Concessions. Allen

fut nommé colonel, les quatre autres capitaines. Dès 1772, ces volontaires se dessinent dans les raids, les escarmouches, des combats sérieux et apprennent promptement le métier des armes avec l'exercice de leur propre jugement. Chaque homme en valait quatre.

En mars 1774, la législature de New-York décide l'arrestation d'Allen et de ses officiers, puis elle édicte des mesures de rigueur contre tous les rebelles, mais la résistance ne fait qu'augmenter, et l'on parle tout haut de former une province nouvelle.

Voici 1775: la guerre américaine de l'Indépendance. Le 23 juin, le Congrès de Philadelphie accepte les services des *Green Mountain Boys*, ces rebelles, tout comme si c'était la milice d'une province constituée et reconnue. Le nom de Vermont n'existait pas encore. Warner est élu commandant par un vote des soldats et Allen se trouve libre. Il part, avec le major Brown, pour répandre dans le Bas-Canada la proclamation récente du Congrès.

On sait que les *Boys* prirent Ticondérage, passèrent par Saint-Jean et arrivèrent à Montréal. Allen et Brown, placés à Laprairie, rassemblent quelques centaines d'hommes et Allen les conduit contre Montréal où il est battu et fait prisonnier parce que Brown avec sa troupe a manqué au rendez-vous convenu. On envoie Allen en Angleterre.

Warner, nommé colonel, est ensuite, avec ses volontaires, au siège de Québec. Dans la retraite, au printemps de 1776, il tient l'arrière-garde et s'en tire bien.

La déclaration de l'Indépendance américaine a lieu le 4 juillet 1776. Les habitants des Concessions s'engagent à soutenir la cause du Congrès comme district séparé, sans recevoir d'ordre de New-York. Ils organisent un bureau de guerre. Le comité de Sûreté gouverne. Cette administration est très démocratique et contraste avec celle de New-York. Pour la première fois, on mentionne dans les délibérations le projet d'une province nouvelle qui s'appellerait Vermont.

En mars 1777, il se forme un gouvernement d'Etat organisé en tous points. Le président de la Sûreté, un aubergiste du nom de Thomas Chittenden, né en 1730 au Connecticut, est élu gouverneur. Ira Allen, né au Connecticut en 1751, est nommé secrétaire; il devint trésorier, puis arpenteur-général et se tailla de beaux domaines dans les terres inoccupées. Ira, avec ses défauts, on peut dire sa folie, est le plus remarquable des Allen.

La constitution du nouveau gouvernement était calquée sur celle de la Pennsylvanie, par conséquent très démocratique, mais elle n'admettait pas l'esclavage, ce qui est le premier cas de ce genre en Amérique. Le conseil de Sûreté restait l'âme de l'administration.

Burgoyne, qui s'avance avec une armée anglaise (juillet) se plaint que les milices des Concessions lui causent beaucoup de mal. Elles hat-

tent ses lieutenants d'avant-garde. Warner se distingue. Stark, des Concessions, est fait général de brigade par le Congrès, pour commander le district indépendant. Après de pareils actes, on est surpris de voir le Congrès refuser, durant treize années encore, de reconnaître le nouvel Etat, mais l'influence de New-York explique tout.

Ira Allen visita, en 1778, le New-Jersey, la Pennsylvanie, le Delaware, le Maryland, tous hostiles à New-York et au Massachusetts, dont le poids se faisait trop sentir au Congrès. Celui-ci ne tint aucun compte des représentations qui lui furent adressées après la démarche d'Allen. Cependant, il se passa quelque chose: il y eut un complot dont la trame consistait à faire prononcer le Congrès en faveur de New-York, avec l'entente secrète que New-York abandonnerait au New-Hampshire les terres situées à l'Est des montagnes Vertes. Le plan fut dénoncé à temps pour l'anéantir.

Nonobstant la nouvelle constitution, certains partis existaient, par exemple des colons venus de New-York qui faisaient une opposition active, mais on voyait bien que la masse des habitants tenait pour l'autonomie. Il se faisait, d'autre part, une singulière propagande: en mars 1778 seize *towns* ou villages du New-Hampshire, avoisinant la rivière Connecticut, demandèrent leur admission dans le nouveau district. La législature du district, composée des députés de quarante-neuf *towns*, admet la demande, mais le New-Hampshire, ce vieil ami, se fâche, le Congrès s'élève contre une pareille action, New-York jette feu et flammes, on parle de démembrer les Concessions, et jusqu'au Massachusetts qui prétend se faire céder un lambeau de ce territoire. Des brochures s'ensuivent. Ethan Allen, revenu d'Angleterre après avoir été échangé, entre avec ardeur dans la polémique. Ce qui est curieux c'est de voir le Congrès qui s'empresse de nommer Allen colonel, puis général des milices des Concessions. Toutefois, il ne semble plus, après cela, avoir fait la guerre qu'aux spéculateurs des terres et beaucoup de politique. En février 1779, les seize *towns* retournent, en reclinant, sous les lois du New-Hampshire.

Le district ou territoire non reconnu se proclame libre et maître de ses destinées. Il n'est pas admis au Congrès, par conséquent le Congrès n'a rien à voir dans ses affaires. convoité par ses voisins du sud, de l'est et de l'ouest, ouvert au nord sur le Canada, son débouché naturel vers la mer, il prêtera l'oreille à des propositions de ce dernier côté.

Précisément, malgré la guerre, le gouvernement britannique envoie des commissaires pour traiter avec le Congrès. Ils arrivent en juin 1778, mais le Congrès exige une reconnaissance des Etats-Unis comme indépendants, et, alors les commissaires se retournent vers les provinces les cajolent l'une après l'autre et causent des revirements d'opinion qui embrouillent les affaires politiques sur toute la ligne.

Le 2 juin 1779, le Congrès fait défense aux habitants des Concessions d'exercer la moindre autorité. En réponse Chittenden dit que le Congrès se mêle de ce qui ne le regarde pas et que, si les tracasseries se répètent, la colonie s'entendra avec l'Angleterre et le Canada, n'ayant aucun sujet de les traiter en ennemis. En même temps il fait appel avec succès aux gens du New-Hampshire et de New-York les plus rapprochés géographiquement et qui sympathisent avec la cause. Le patriotisme de clocher prenait de la consistance: le bureau de Sécurité savait le mettre en œuvre. Malgré la guerre qui se poursuivait à sa porte et sur son propre sol, l'Etat de New-York, ne voulant pas reconnaître les titres de terre accordés par le New-Hampshire ou la nouvelle république, s'acharnait en persécutions contre les habitants du district qu'il qualifiait de squatters et d'intrus.

Le général Haldimand, favorablement connu dans les Concessions, venait d'arriver à Québec comme gouverneur. Ses instructions lui permettaient d'accueillir la nouvelle province si elle se rangeait sous le drapeau britannique. En mars 1779, il communiqua la proposition à Ethan Allen qui parut l'accepter—mais c'était seulement une carte de son jeu, rien de plus. Cette année, Haldimand plaçait des fortins sur la rivière Saint-François et il ouvrait une route depuis le village de ce nom jusqu'au lac Champlain.

Allen se montra très décidé, au cours d'une entrevue avec Sir Henry Clinton commandant l'armée anglaise: "Je lève 4,000 hommes et j'ai déjà toutes mes munitions," dit-il, en annonçant qu'il marcherait contre Washington. A cela Clinton émit l'opinion qu'il vaudrait mieux rester sur la frontière nord, du côté canadien, et agir de concert avec Haldimand. Enfin, au milieu de l'été de 1780, la proposition anglaise fut placée devant le conseil des Concessions et y resta sans réponse.

En septembre 1780, à propos d'échange de prisonniers, on décida de retirer les troupes des deux côtés de la frontière du Canada. Quelques semaines plus tard 1,000 hommes et 8 grands vaisseaux anglais s'avançaient sur le lac Champlain, menaçant la région de New-York. Le gouverneur George Clinton demanda du secours à Chittenden, mais la milice des Concessions surveillait 300 Sauvages du Canada qui commettaient des déprédations à Newbury et à Royalton, du côté Est des montagnes Vertes. Toutefois, Chittenden, profitant de l'occasion, fit savoir que, si New-York se désistait de ses prétentions sur les *Grants*, on lui donnerait de l'aide contre les envahisseurs, sur quoi Clinton déclara la proposition insolente. Une offre semblable fut acceptée par le Massachusetts. Le New-Hampshire resta muet quand on lui en parla. Clinton avait des intérêts personnels dans les Concessions. Il ne faut pas le confondre avec Sir Henry Clinton qui était un général anglais.

Ira Allen se rendit à l'Île-aux-Noix, en mai 1781, sous prétexte d'un échange de prisonniers, et plaida pour la neutralité durant toute la guerre, puis on convint d'une certaine période où les hostilités seraient suspendues, le tout restant sous secret. Ethan Allen reçut une seconde lettre inspirée par Haldimand; il l'envoya au Congrès et fit la remarque que les Concessions, n'étant pas reconnues par celui-ci, elles pouvaient traiter librement avec l'Angleterre.

Le conseil de la colonie soupçonna l'existence d'une espèce de cartel machiné par les Allen, mais ne se montra pas curieux d'en savoir davantage vu que ce bon tour lui accordait du répit pour quelque temps. La guerre se portait du côté de la Virginie et la région nord se tenait dans l'expectative. Les agents de Haldimand finirent par voir clair dans la conduite du parti Allen et l'un d'eux écrivait: "C'est l'intérêt qui guide ces gens-là et ils ne sont qu'un cinquième du peuple. Un autre cinquième pourrît être d'accord avec nous, mais les trois autres cinquièmes se composent de rebelles enragés"... rebelle au drapeau britannique.

Il survenait beaucoup de colons nouveaux, surtout du Connecticut, qui en avait fourni bon nombre autrefois, et c'étaient des hommes très acceptables.

L'hiver de 1781-1782, une lettre écrite par le ministère de Londres et capturée en mer par les Français, ouvrit les yeux du Congrès. De suite les *Grants* furent invités à faire un arrangement dont la base serait l'admission dans l'union américaine, avec la rivière Connecticut et le lac Champlain pour limites. L'Etat de New-York protesta contre le principe même. Le conseil des Concessions dit qu'il faudrait un tribunal de commissaires pour décider la question des seize *towns*, que l'on désignait ordinairement comme "l'union de l'Est."

En janvier 1782, Chittenden ordonna au général Paine, son lieutenant-gouverneur, qui était des seize *towns*, de lever la milice contre le New-Hampshire qui voulait garder pour lui ces localités. Washington écrivit à Chittenden lui conseillant de s'en tenir aux limites naturelles, et le comité (février) adopta cet avis, mais on voyait bien que le Congrès ne ferait rien—et de nouveau on se tourna vers Haldimand.

Au mois de mai, Ethan Allen écrivait au gouverneur du Canada que la conduite du Congrès portait le peuple à s'éloigner de la confédération et que, après tout, les *Grants* formaient une république neutre—néanmoins, il se prononce pour le drapeau anglais. Le résultat de ce billet doux fut de prolonger la trêve.

Pendant cette suspension d'armes se termina la guerre de l'indépendance américaine. Le traité signé à Paris entre les puissances, le 3 septembre 1783, place le Vermont dans les Etats-Unis, mais le peuple n'ayant pas été consulté, persistait à se nommer la *République des*

Montagnes Vertes—il avait frappé une monnaie de cuivre portant ce titre. A propos de monnaie, la situation financière était excellente. Personne n'exprimait le désir d'entrer dans la confédération des Etats-Unis. La république neutre vivait de ses moyens et ne demandait rien à personne.

En 1784 Ira Allen, rendu à Londres, négocia un arrangement de commerce dans le sens du libre échange entre le Canada et son pays. Bientôt après le ministère du second Pitt étendit le même privilège à tous les nouveaux Etats.

Les hommes s'usent et disparaissent. Certains intérêts matériels en font autant. Bien des choses changent parfois en peu d'années. L'oligarchie de New-York n'agissait plus, ou prenait une autre forme. Elle en vint au sentiment de conclure une fois pour tout si on lui versait une indemnité de \$30,000. La proposition fut faite en juillet 1789, et le Vermont paya six mois plus tard. On fixa la frontière par la moitié du lac Champlain, soit une ligne imaginaire courant nord-sud. Vers l'est, la rivière Connecticut restait comme borne incommutable. De ce moment la députation de New-York au Congrès cessa de s'opposer à la reconnaissance du Vermont, de sorte que, par une loi votée le 18 février 1791, le Vermont entra sous cette désignation dans le pacte fédéral le 4 mars suivant.

Les gens des Concessions n'y firent point d'enthousiasme. Un certain nombre s'éloigna du territoire. C'est alors, probablement que l'on fonda, du côté canadien, la république d'Indian Stream dont l'histoire nous a été contée par M. F. J. Audet.⁽¹⁾

II.

Chittenden, opposé à l'union, n'osa pas la combattre par crainte de la majorité, ou plutôt dans l'intérêt de son poste, car la majorité était mécontente de la loi du 18 février. Au mois de juillet rien n'était encore changé de l'ancien état de choses, mais en novembre on entra pratiquement dans l'union. Chittenden se fit battre par un nommé Robinson à la première élection, puis l'on s'aperçut que de graves irrégularités avaient été commises, on recommença l'appel au peuple et Chittenden se trouva gouverneur du nouvel Etat.

Ethan Allen, était mort à Burlington le 13 février 1789. Ira Allen, dominé par la crainte de perdre ses terres des frontières, ne s'était pas remué. Levi Allen, un jeune, de la même famille, était furieux contre Ira, contre le Congrès, contre l'union; il s'adressa au gouverneur Simeoe, qui fondait en ce moment le Haut-Canada, et lui fit croire que la faction

¹ Société Royale, 1906, I, 123.

(le cinquième ci-dessus) la plus importante du Vermont était disposée à se joindre aux Canadiens. En même temps, Lévi parle commerce, industrie. On lui donne des terres, il construit un moulin, fait acte en tous points d'un véritable sujet britannique. Ceci se passait en décembre 1791. Pour clore l'année, Ira Allen fonde, de ses propres deniers, l'université du Vermont; déjà, en 1789, il avait donné les terrains nécessaires, puis dressé le plan de l'édifice comme le plan d'instruction; il compléta l'œuvre en déboursant une somme d'argent qui répond à \$50,000 de nos jours. Vers le même temps, Lévi disait qu'on ne pouvait rien tirer d'Ira à cause de son avarice. La vérité est tout autrement. Ira était un exalté, ce qui ne l'empêchait pas de s'enrichir, mais sa passion dominante le portait plutôt du côté du sacrifice que de l'amour sordide de l'argent. Celui qui recherche uniquement la fortune ne se met pas, comme il l'a fait, dans les conspirations et surtout il ne conspire pas en faveur des gens qui se moquent de lui. Ce fou lucide a tout essayé pour être pendu.

L'engouement des Américains pour la révolution française s'explique sans difficulté; elle est naturelle au début. Mais en 1792, elle devint de l'enthousiasme par suite de ses excès, ce qui n'est pas croyable. Les massacres des Suisses de la garde royale, l'arrestation de Louis XVI, les massacres de septembre, provoquèrent des manifestations de joie insensée. On applaudit l'ouverture de la Convention, le fonctionnement de la guillotine, les victoires de Valmy, de Jemmapes, l'annonce du procès du roi, &c.

Les hommes sages n'osaient ouvrir la bouche, tant le republicanisme devenait féroce. Survinrent l'exécution de Louis XVI (21 janvier 1793) le décret contre le clergé condamnant à l'exil 40,000 personnes, la guerre (février) entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, la marche des armées autrichienne et prussienne contre la France et le peuple américain s'enflammaient de plus en plus. Enfin, l'automne de 1793, ce fut un délire aux Etats-Unis lorsque l'on sut que la France avait repoussé la coalition. On alla jusqu'à supprimer les qualificatifs de Monsieur, Docteur, Révérend pour s'appeler Citoyen. Le costume, les discours, la conduite des gens étaient copiés sur la forme et le ton parisien. Un auteur sarcastique proposa de dire Bipède au lieu de Citoyen, comme plus approprié à la nature des êtres. Les Canadiens voyaient avec horreur ce qui se passait en France; ceux qui avaient été, en 1787, entraînés par les idées nouvelles revenaient sur leurs pas et mettaient leurs compatriotes en garde contre nos voisins.

Washington, entrant le 4 mars 1793 dans sa seconde présidence, était en face d'une rude tâche. Il n'était pas du "parti français" et se tenait sur la plus stricte réserve à l'égard de la révolution, mais le peuple savait ce qu'il en pensait. A partir de 1794, il se dépopularisa chaque

mois davantage et ses facultés mentales ne firent que baisser, avec assez de lenteur, cependant c'était la décadence. Par le moyen de Gouverneur Morris qui représentait les Etats-Unis en France, il entretenait des relations secrètes pour arriver à une entente cordiale avec l'Angleterre, car il n'était pas anti-anglais; tandis que le peuple des Etats s'annonçait prêt à tout faire pour la France et aussi à tout faire contre l'Angleterre, son premier magistrat agissait dans des vues absolument contraires.

Les Girondins, qui avaient l'ascendant à Paris, s'aperçurent des menées de Morris avec l'Angleterre et les royalistes français. Ils écrivirent à M. de Ternant qui représentait la France aux Etats-Unis, de prier Washington de le rappeler, ce que le président se garda bien de faire. A quelques semaines de là, les Jacobins, avec Robespierre en tête, mirent la main sur le gouvernement et Morris fut l'ami du parti, attendu que les Girondins l'avaient "persécuté." Cette situation anormale d'un ministre anglais et royaliste représentant une nation républicaine dura jusqu'à la fin de 1794, six mois après la chute de Robespierre.

Vers la date (novembre 1792) où M. de Ternant recevait la demande du rappel de Morris, les Girondins lui nommaient un successeur auprès des autorités américaines. Ici nous entrons dans les complots qui sont le sujet du présent travail.

Ternant avait été envoyé à Philadelphie par Louis XVI. Il était donc suspect aux yeux des révolutionnaires, mais non pas dans l'estime de Washington et de son entourage. Son remplaçant changea la situation du tout au tout.

En matière de politique internationale, il existait aux Etats-Unis deux sujets de profond mécontentement—l'un contre l'Espagne qui, par la Louisiane, gênait la navigation du Mississipi avec une malveillance évidente; l'autre contre l'Angleterre qui retenait six postes (Détroit, par exemple) sur le territoire américain, en vertu du traité, tant que les créances des particuliers anglais resteraient impayées. Les Girondins, gens naïfs, pensaient à organiser des raids, partant des Etats-Unis, pour terroriser la Louisiane et faire lâcher prise à l'Espagne. Ils s'imaginaient aussi que les Canadiens soupiraient après le retour des Français chez eux, alors quoi de plus à propos que de les envahir par le Vermont en leur portant la cocarde tricolore et les vertus de la révolution! On ne s'inquiétait guère des tracasseries que ce double plan causerait au gouvernement américain. Loin de là! Brissot et ses collègues se félicitaient de lui rendre service "tout comme avait fait Louis XVI." Ces ineffables politiciens trouvèrent, juste au bon moment, un personnage créé et venu au monde pour exécuter des projets de cette nature. Edmond-Charles Genet, frère de madame Campan, né en 1753, avait été capitaine de dragons, ensuite (1775) interprète aux affaires étrangères et

(1779) attaché militaire à l'ambassade de Berlin, d'où il passa (1780) à l'ambassade de Vienne, puis (1781) fut nommé chef du bureau des traducteurs des affaires étrangères à la place de son père qui venait de mourir. Protégé de Marie-Antoinette, à cause de madame Campan, on l'envoya (1787) à Saint-Petersbourg comme secrétaire de légation et, en octobre 1789, il devint chargé d'affaire au départ de l'ambassadeur le comte de Ségur.

Le grand-duc Paul l'avait en horreur, en raison de ses principes politiques. L'impératrice Catherine le battait à froid. Au printemps de 1792 elle le chassa. Ségur dit qu'il était spirituel, instruit, possédant plusieurs langues, avait quelques talents agréables, "mais sa tête était fort vive." Il paraît être rentré en France au mois d'août avec la réputation d'un homme qui brave les tyrans, selon la manière de parler de cette époque. En novembre il eut une courte ambassade du côté de la Hollande et retourna à Paris au moment où l'influence des Girondins était à son apogée. Vers le milieu de décembre, on le nomma ministre plénipotentiaire aux Etats-Unis, sans avertir Morris, ni par conséquent Washington. On lui donna pour secrétaire le baron Pichon, un homme souple, approprié au genre de service qu'on exigeait de lui, et qui resta pareillement avec Fauchet.

Rolland, Brissot, Lebrun écrivirent les instructions de Genet dans le sens indiqué plus haut, en ajoutant qu'il pourrait délivrer des lettres de marque aux consuls français des Etats-Unis pour armer des corsaires en course contre la marine anglaise. Conway⁽¹⁾ dit que Jefferson et ses amis encourageaient cette ligne de conduite, tandis que Washington seul travaillait à un traité avec l'Angleterre. Le 21 janvier, jour de l'exécution de Louis XVI, Genet était encore à Paris. Les Girondins pliaient. Robespierre et les Jacobins triomphaient.

Lorsque l'on apprit dans la capitale américaine la nomination de Genet, Washington et son conseil, raisonnant mieux que le peuple, se demandèrent s'il était convenable de recevoir un délégué ou des Girondins ou des Jacobins. S'ils avaient donc connu Genet! En avril, tout préoccupé de ce sujet, le conseil fit une proclamation de neutralité, avertissant les Américains d'avoir à s'y conformer sous des peines sévères, mais une partie du peuple, les basses classes, ne l'entendait pas sur ce ton, de sorte qu'on vit bientôt se dessiner une crise presque générale dans le pays. Le 22 avril arriva la nouvelle que Genet était débarqué à Charleston avec les allures d'un sauveur de nation.

La marche triomphale de Genet, de Charleston à Philadelphie, est la plus extraordinaire entrée en scène que l'on rencontre dans l'histoire de la diplomatie. Les fêtes se succédaient, les adresses pleu-

(1) Dans l'histoire de Thomas Paine.

vaient de la part des Allemands, des Français et des Américains. Genet faisait de la propagande jacobine avec d'autant plus de succès qu'il était orateur bouillant, parlait aisément l'anglais, le bon comme le mauvais, écrivait d'une plume brûlante, et toujours activait la haine contre l'Angleterre qui était vivace dans cette population. Vrai brandon de discorde, méprisant les lois et toute autorité, il s'avancit vers la capitale à la manière d'un conquérant et ce qui devient incroyable c'est que cette ville elle-même gagna la fièvre avant son arrivée dans ses murs. Il semblait que la république américaine fût entre les mains de ce maître sans-culotte.

Ces démonstrations l'enivraient. Il s'arrêtait en route pour en jouir. Le mois de septembre approchait lorsqu'il se décida à se faire voir à Philadelphie. Il y avait dix-huit semaines qu'il parcourait les Etats de l'Est en dictateur, acquérant de plus en plus de la popularité. Sa réception aux abords et à l'intérieur de la capitale dépassa toutes mesures, avec la note des extravagances de Paris. Le gouvernement se renferma dans ses bureaux, ne pouvant pas même protester contre de tels abus. L'ambassadeur se logea commodément et attendit. Au bout de quinze jours, ne voyant rien venir il écrivit pour demander audience. Elle eut lieu, froide, courte, sans paroles, sauf: "C'est vous qui êtes. . . —Oui—Nous communiquerons avec vous, selon le besoin." Pas davantage. Genet, furieux, éclata comme le *Père Duchesne*—mais il attendit d'être retourné à sa résidence pour cela; ensuite, le 18 septembre s'adressant au ministère qui avait confirmé sa mission, il rage et finit par dire que "le premier magistrat d'un peuple libre décore son salon des portraits de Capet et de sa famille, peut-être pour servir de signe de ralliement aux royalistes comme à Paris."

Durant sa campagne de Charleston à Philadelphie, avant que de se présenter officiellement aux autorités, Genet ordonna aux consuls français des Etats-Unis de se constituer en cours d'amirauté. En même temps il achetait des bâtiments, les armait en course, montés par des équipages américains, sous pavillon tricolore, pour faire la chasse au commerce anglais. Cette insolence prit des proportions épiques—elle n'a pas de pendant en histoire. Un navire anglais fut capturé par ces corsaires dans les eaux des Etats-Unis. Washington le fit libérer. A ce sujet, il écrivait, le 12 juillet 1793 que "le ministre de la république française continue impunément à ne tenir aucun compte de notre gouvernement et il va jusqu'à nous menacer d'un appel au peuple américain. Qu'est-ce que le monde pensera d'une telle conduite et de nous qui la souffrons?"

De septembre à décembre notre homme continua ses provocations et ses insolences. Washington écrivait, le 5 décembre, "Tous ses

efforts tendent à nous engager dans une guerre contre la Grande-Bretagne et semer l'anarchie dans notre peuple."

Visant plus haut, Genet se fit réformateur, apôtre en chef de la liberté à sa manière. Il voulait rendre le gouvernement américain plus démocratique et il alla jusqu'à tenter de ruiner le crédit de Washington. Il travailla constamment à préparer une attaque des possessions anglaises et telles étaient son activité et son énergie qu'il commença des hostilités contre les Espagnols de la Louisiane.

Le bruit courait que des émissaires à ses gages pratiquaient les Canadiens⁽¹⁾ dans l'espoir de les soulever contre l'Angleterre. Ceci pouvait se faire plus aisément avec la participation des gens du Vermont et Genet n'y manqua point. Chittenden et les gens "bien pensants" ne cherchaient qu'à faire pièce aux Etats-Unis et se tenaient en bons termes avec Québec, mais un assez grand nombre d'autres voyaient dans l'Angleterre l'ennemi qu'il fallait combattre. L'automne de 1793, alors que les menées de Genet embrassaient le Canada, Ira Allen et Lévi Allen étaient en correspondance avec Simcoe sur un pied confidentiel et même intime, au sujet d'une alliance des deux colonies, soit dans leur intérêt personnel, soit pour masquer le jeu d'un certain parti.

Dès le 8 février 1793, à la déclaration de guerre, le secrétaire des colonies avait expédié de Londres aux gouverneurs des colonies—Haut-Canada, Bas-Canada, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick—des instructions relatives à la défense. Il est à croire que le gouvernement britannique ne redoutait rien du côté des Etats-Unis, étant persuadé que Washington ne voulait pas revoir les Français en Amérique et de plus qu'il détestait la Convention.

Un nommé Mezières, qui avait été quelque temps secrétaire de Genet, fut signalé, au mois de septembre, comme se rendant au Canada par le Vermont, pour faire de la propagande sous un nom d'emprunt. On le disait jeune, avenant, d'une grande adresse, excellent parleur jacobin.

Le 5 juin 1793 Genet avait nommé consul de France un aventurier connu sous le nom d'Antoine Charbonet Duplaine et celui-ci s'était emparé d'un navire anglais. Comme il n'obéissait pas aux injonctions du cabinet de Philadelphie, disant ne pas le reconnaître, Washington signa, le 10 octobre, une proclamation le démettant de sa charge—c'est vers cette date aussi qu'il demanda à Paris le rappel de Genet.

Dans ce mois d'octobre, on apprit à Québec qu'une flotte française composée de deux vaisseaux de 74 canons, deux grandes frégates, un sloop et deux bricks armés, était partie de New-York, amenant des pilotes connaissant Halifax et le Saint-Laurent; que ses troupes de dé-

(1) Ici j'entre dans les papiers secrets déposés aux archives d'Ottawa.

barquement s'élevaient à 2,500 hommes pourvus de vêtements d'hiver; que dans le nombre il y avait cent Irlandais du corps de Galbaud, (1) gouverneur de Saint-Domingue, puis une bande de chénapans qui refusent d'obéir au gouvernement des Etats-Unis. Le conseil exécutif de Québec s'assemble pour prendre des mesures afin de protéger les navires marchands en partance, qui portaient des cargaisons attendues avec hâte en Angleterre. Le capitaine Minchin, de la frégate royale *Severn* fut chargé d'escorter ces navires. On décida que ceux-ci iraient aussi loin que possible, mais rebrousseraient chemin à l'apparition de l'ennemi. Halifax mit sur pied 1,000 miliciens. On n'eut pas connaissance de la flotte en question.

Mais Galbaud était à Montréal, avec un aide-de-camp et un sergent. Ils disaient avoir quitté les Etats-Unis à la suite d'une querelle entre eux et Genet. Peut-être n'était-ce qu'un artifice pour donner le change sur leur mission, car il est certain qu'ils avaient tenté d'établir des clubs dans la ville parmi la basse classe du peuple. Vers le 23 octobre, on les arrêta; ils se dirent prisonniers de guerre et en firent la déclaration par écrit. On découvrit qu'ils avaient essayé d'entraîner les Sauvages dans leur complot. Lord Dorchester, revenu d'Angleterre le 24 septembre, écrivait, le 23 octobre, qu'il trouvait dans la province des gens imbus de faux principes, probablement ceux que les émissaires de Genet avaient endoctrinés. Il dit aussi que Dansville, gouverneur de Saint-Pierre et Miquelon, est à Québec, prisonnier sur parole. Quant à Galbaud, il voudrait passer l'hiver en Canada, mais ceci n'est pas acceptable; alors voyant son coup manqué, il s'est enfui avec l'aide-de-camp vers les Etats-Unis. Le sergent est à bord de la *Severn* qui partira bientôt.

Pour clore l'année 1793, Genet fut rappelé par Robespierre qui ne voulait pas tracasser Washington, de plus, désapprouvait tous les agissements de cet ambassadeur. Comme Genet était persuadé qu'on lui couperait le cou s'il revoyait la France, il resta aux Etats-Unis, se maria avec la fille de George Clinton, déjà mentionné, et vécut jusqu'au mois de juillet 1834. Il avait publié, en 1777 et 1778 des ouvrages sur la Suède et la Finlande, qui sont avant tout des traductions. Son fils, George Clinton Genet, avocat de New-York, a écrit des pages d'histoire.

III.

L'année 1794 commença par une brochure clandestine répandue dans le Bas-Canada: *Les Français libres à leurs frères les Canadiens.*

(1) Au printemps de 1793, les commissaires de la Convention, à St. Domingue, ayant culbuté Galbaud, celui-ci se jeta dans la guerre civile. Il y eut des massacres. En juin, Galbaud, écrasé, s'embarqua, avec nombre de gens, et arriva à la baie de Chesapeake, puis se rangea sous les ordres de Genet.

Je regrette de ne pas l'avoir vue, elle reuferme, sans doute, des choses que nous ne connaissons pas.

Une lettre de Dundas, ministre des Colonies, en date du 15 février 1794, annonce à Dorchester que 2,000 fusils avec accessoires sont en route, et il le prie de lever deux bataillons de *Royal Canadian Volunteers*. Il s'agit, dit-il de réveiller le sens martial chez les Canadiens. . . mais on l'avait laissé disparaître intentionnellement depuis une trentaine d'années, et la nouvelle génération n'en voulait pas entendre parler.

Dans ce mois aussi le baron Carondelet, gouverneur de la Louisiane pour l'Espagne, écrit au général Simcoe que les jacobins de Philadelphie ont publié une circulaire au sujet de la Louisiane et que le brigadier Clarke, agent de Genet, essaye d'enrôler 5,000 hommes sur l'Ohio pour marcher contre cette colonie. Il parle d'un Flamand du nom de Péan qui achète des fournitures dans le même dessein.

Genet pouvait être encore en fonction puisque Fauchet n'arriva que le 21 février. C'était un digne continuateur. Jean-Antoine-Joseph Fauchet, né à Saint-Quentin en Picardie, 1761, était chef de bureau dans l'administration de la guerre en 1791, secrétaire de la mairie de Paris en 1792, et, la même année, secrétaire du pouvoir exécutif. Comme Genet il était de la fine fleur du jacobinisme. Lord Dochester dit que le système des agents envoyés par Genet pour visiter le Bas-Canada resta le même sous les ordres de Fauchet.

Le défilé des rôdeurs en question était devenu familier aux Vermontois et ils en conclurent que le Canada devait posséder bien des attraits puisque les étrangers le convoitaient avec tant d'ardeur. En avril 1794, les autorités du Vermont voyant le nouveau ministre de France tout aussi actif de ce côté que son prédécesseur, voulurent lui couper l'herbe sous le pied en s'emparant du Canada. Elles en firent la proposition sérieuse au Congrès, en appuyant sur ce fait que le Congrès n'aurait rien à déboursier attendu que la guerre paie la guerre. . . on ne demandait que la permission de piller. L'effervescence des esprits à cette époque nous mène toujours de surprise en surprise.

Les propagandistes avaient maintenant un thème sur lequel ils pouvaient broder des discours sans fin, savoir: l'armement des Canadiens, par le bureau de la guerre de Londres. Outre l'organisation des *Volontaires Royaux* il y avait un projet de lever 2,000 miliciens, aussi volontaires, qui resteraient dans leurs foyers la plupart du temps. Sur cet article, les habitants se montraient froids, n'ayant jamais eu le goût des armes. La paix! laissez-nous en paix, disaient-ils. Le penchant militaire n'existait plus; il était mort avec les derniers miliciens du régime français, niort parce que les autorités britanniques avaient pris le soin de ne pas l'entretenir. Pour le faire revivre, il aurait fallu du temps et surtout un autre motif qu'une lutte contre la France, car si les

Canadiens ne désiraient point se revoir entre les mains des Français, du moins ils ressentaient une certaine pudeur à verser leur sa. g.

Les Canadiens disaient que le gouvernement de la province était bon —seulement ils n'aimaient pas le métier militaire, ni les frais de justices trop lourds, ni les exactions de certains seigneurs, et, dit M. Monk, en prévision d'événement fâcheux, ils ramassent l'argent monnayé en circulation et le gardent au fond de leur bourse.

Le procureur-général James Monk disait de plus que les Canadiens, en général, ne feraient rien contre une invasion ou se porteraient vers l'étranger. Il ajoute: "remarquez la manifestation publique de sentiments séditieux à la parade de Québec." Ce jour-là personne n'a été arrêté. "On voyait la timidité de ceux dont le devoir eut été d'agir avec résolution." c'est-à-dire les magistrats, les bourgeois, &c., de la classe élevée. "Les émissaires ont été jusqu'à dire qu'il serait facile de saisir Québec et que les Canadiens sont fous de se laisser mener par quelques Anglais. . . Les émissaires ont répandu le bruit que nos voisins avaient préparé une invasion par la voie du lac Champlain et de Saint-Jean. La manifestation générale de sentiments de défection que l'attente de ces événements a suscitée, montre qu'il faudrait peu de chose pour faire perdre cette province à Sa Majesté, si le gouvernement ne renforce pas les troupes réglées, chargées de la défense." Le bagout des meneurs français avait beau jeu avec l'ignorance des Canadiens; c'est ce que M. Monk comprend—mais comment y remédier?

On soufflait aux Canadiens de se plaindre résolument des frais de justice qui, à vrai dire, étaient trop élevés par suite du système d'honoraires établi en faveur des employés de cette branche du service public, mais il n'y avait pas de quoi faire une révolution, massacrer les gens, brûler les maisons et appeler au gouvernement du pays les malandrins du sieur Genet. La réforme en pareil cas se fait sans égorger personne et on se passe très bien de cocarde tricolore. Nous avons eu, nous avons à présent et nous aurons toujours quelque chose de ce genre qui cloche et que l'on corrige sans courir aux armes.

Les jacobins se donnaient la peine de crier très fort contre les abus des seigneurs, comme si les Canadiens avaient eu besoin de ces apôtres du crime pour sentir leur mal et s'occuper de le guérir. C'était, en somme une mince affaire, mais facile à gonfler, en temps de révolution. M. Monk, procureur-général, blâme la conduite des seigneurs. Nous allons voir comment cette question si simple fut réglée.

Quelques années après la cession du Canada, le ministère de Londres voulut s'attacher les seigneurs par des nominations aux emplois civils, et, successivement, les nouveaux partis au pouvoir dans le parlement adoptèrent cette politique. Quelques Canadiens eurent des sièges au conseil. L'influence des seigneurs comptait pour beaucoup

dans le pays, au commencement du régime anglais. On leur ouvrit même des emplois dans l'armée, pour ceux de leurs fils qui avaient des tendances à la vie militaire, mais le nombre de ces officiers fut toujours restreint, vu leur manque de moyens pour acheter des commissions et vivre au service selon le grand train de vie des Anglais. Les seigneurs ne surent profiter de la situation qui leur était faite dans les affaires du pays que pour se procurer des avantages personnels et, encore, ils y allèrent avec une tiédeur remarquable, se contentant, presque tous, de toucher les émoluments attachés à leurs places. Vers 1790, les habitants disaient hautement que cette classe d'hommes ne représentait qu'elle-même et non pas la population. Néanmoins, à la première élection, le nombre de seigneurs envoyés en chambre par le vote populaire fut considérable, mais au second parlement on n'en revint presque aucun. Ils étaient alors entrés dans le régime des abus envers les censitaires et, ceux-ci s'en prenaient à l'administration qui semblait tolérer ces exigences; seigneurs et gouvernement étaient mal vus parce que on les croyait d'accord pour opprimer l'habitant. De cette manière disparurent de la vie publique plusieurs familles notables qui étaient appelées à jouer un rôle marquant, à remplir des devoirs honorables et productifs tant pour elles-mêmes que pour le pays, mais cette classe de privilégiés ne sut pas le comprendre.

En beaucoup de choses concernant la tenure seigneuriale, on s'était départi, au cours des dernières années, de certaines coutumes et usages, mais comme le résultat tournait toujours à l'avantage des seigneurs, les censitaires se plaignaient, s'en prenaient au gouvernement et cela suffisait pour préparer le terrain aux agitateurs des Etats-Unis. Le duc de Portland insistait pour que toutes les questions de terre en seigneuries fussent traitées rigideusement et uniquement d'après l'ancien système des tribunaux français du Canada, qui avait été de tout temps la sauvegarde des censitaires.

Des papiers séditieux répandus dans les campagnes grossissaient cette affaire (banale et corrigéable sans violence) au point d'en faire un grief contre l'Angleterre. Lord Dorchester pensait qu'il se formerait un parti aristocratique et un autre démocratique luttant l'un contre l'autre:—la chose n'en valait pas la peine! Au fond, qu'est-ce qu'il y avait dans cette crise idiote? Certains acheteurs de seigneuries, mettant de côté les lois et les coutumes, tâchaient d'élever le taux des rentes et allaient jusqu'à menacer de la justice ceux qui repoussaient leurs prétendues réclamations. En dix minutes, M. de Roehelave plaça la question devant l'assemblée législative; le solliciteur-général, Jonathan Sewell, donna une opinion favorable aux censitaires. Les seigneurs voulurent commencer des poursuites, mais Henri Dundas, ministre des Colonies, appuya Sewell et déclara qu'il suffirait d'un procès pour tout

régler car on n'en permettrait pas un second. Le calme se rétablit sur ce point important de la politique du jour.

Le 25 avril 1794, à Montréal, on devait mettre au pilori un nommé Léveillé, un filou, mais il y eut émeute et le condamné s'échappa. Or l'émeute n'agissait pas en faveur du condamné et ceux qui la conduisaient n'étaient pas des Canadiens. Aux environs de Montréal on remarquait l'existence d'un esprit turbulent tout à fait nouveau. On parlait de résister à la loi de milice, de forcer les prisons, &c. A la fin de juillet Léveillé retomba aux mains de la justice et fut gracié à la demande des magistrats. L'un des meneurs de l'émeute fut arrêté. Le calme se réablit momentanément.

En juin un nommé Dumontier fut arrêté pour crime de haute trahison. Cet homme avait le langage des jacobins: ouvrir les prisons, massacrer les Anglais, mettre le feu chez les gens d'opinion modérée. M. Monk assure qu'il n'était pas le seul perverti par les rôdeurs français. Ceux-ci exploitaient les haines de race, cette passion animale que l'on enflamme avec les mots de patriotisme, liberté, oppression, vengeance, &c., mal appliqués, mais souvent accueillis par les ignorants et surtout par la canaille.

Les démagogues français, dit encore M. Monk, menacent les Canadiens qui ne veulent pas les écouter de brûler leurs maisons, de les éventrer, de leur couper la tête et de la mettre au bout d'une perche. Cela est prouvé par des témoins en cour.

Le 7 juin, il reprend la plume pour constater que les émissaires français paraissent avoir fait une propagande assez fructueuse puisqu'on ne peut les saisir, ce qui signifie que la population les protège ou ne veut pas les dénoncer. Ces gens de sac et de corde répandent l'ancienne histoire de l'arrivée prochaine d'une flotte française dans le Saint-Laurent. Les mesures prises à Montréal pour réprimer les séditeux ont donné de bons résultats, mais trop de juges de paix sont mous et indécis. Des loges maçonniques du Vermont établissent à Montréal des succursales où l'on ne parle que de préparer un soulèvement populaire. Le 31 juillet, le gouvernement décide que les Français de France ne seront plus admis dans la province qu'avec un passeport. Cette précaution s'étendit jusqu'à exiger l'appui d'un Canadien de bonne conduite qui se porterait responsable des faits et gestes de l'étranger—et l'on refusa même à des Canadiens revenant de France de revoir leurs familles, par crainte des idées qu'ils pourraient répandre autour d'eux. Enfin, c'est à Montréal, au mois de juillet 1794, qu'il y eut plus de troubles que partout ailleurs, mais on ne fit aucun usage des troupes.

En septembre, aux assises de Montréal, on condamna sept hommes pour trahison. Une tentative avait été faite pour attaquer la prison et les meneurs avaient envoyé des courriers dans les campagnes avec

ordre de brûler les maisons de ceux qui refuseraient de se joindre au mouvement, mais la justice était sur ses gardes et le complot manqua son effet. Restaient sous les verrous quatre individus accusés de sédition. Des clubs se formèrent dans les campagnes pour les délivrer. Les juges de paix et les miliciens réprimèrent ces agitations; les chefs se sauvèrent aux Etats-Unis, d'autres sur "des vaisseaux français," de New-York probablement.

L'acte de milice, l'acte des étrangers, la suspension de l'*habeas corpus*, les juges de paix un peu plus stimulés que d'habitude à l'égard de leurs devoirs, le développement de la *Loyal Association* produisaient des fruits, mais il était temps car le district de Montréal commençait à donner dans les principes révolutionnaires.

Le général Simcoe écrivant au ministre à Londres, le 5 août 1791, rapporte que les gens de New-York font courir le bruit que le Vermont est prêt à engager les hostilités contre le Canada, ce que Simcoe prend pour un canard. Il est sous l'influence des Allen et ne voit que par eux, c'est pourquoi il affirme que le Vermont est plutôt avec le Canada et il le tient du gouverneur Chittenden, du général Allen, du colonel Allen, de Lévi Allen.

Lord Dorchester est moins optimiste. Le 4 septembre il dit clairement qu'il a trouvé des choses étranges dans la province, depuis son dernier voyage en Angleterre: "J'ai bien vite découvert qu'un esprit éloigné de la bonne entente anime les Etats-Unis—il y a là une animosité intense; on fait des efforts extraordinaires, tantôt cachés, tantôt ouvertement, pour enflammer le peuple. Toute chose tend à une rupture, tout fermente comme sous une influence occulte—je dirai l'influence française. Dans le Bas-Canada la cause britannique est peut-être en péril. Je crois voir une crise prochaine. Ici comme chez nos voisins, l'opinion publique a été travaillée au moyen du vieux truc politique qui consiste à parler avec horreur de notre "insigne mauvaise foi, injustice et déloyauté." Alors le peuple prêtant à ce qui s'est passé récemment et aux questions du jour une importance et une couleur exagérées, il s'est cru en sûreté auprès des jacobins, les uns ne prévoyant pas à quelles extrémités cela pouvait conduire et les autres prêts à pousser jusqu'au bout—tous désireux de profiter de l'embarras supposé de nos affaires, et tous convaincus que nous n'oserons pas résister. Indépendamment de l'inclination personnelle et du devoir public, ce serait presque folie pour un commandant en chef, dans ma situation, sans troupes, sans autorité, avec une population presque en armes contre le roi, de provoquer, de son propre mouvement, les agressions, ou de commencer les hostilités. Le mépris avec lequel les Etats-Unis traitent le Canada, témoignage assez de leur connaissance de notre situation critique. Ils savent qu'on laisse à nos seuls et faibles efforts le soin de le conserver.

Ils semblent exiger que nous n'agissions en aucune manière. Je les verrais avec une grande satisfaction échapper aux dangers auxquels les expose leur liaison irrationnelle et adopter une politique nationale plus conforme à leurs intérêts généraux. Tout en indiquant les précautions nécessaires pour mettre le pays en état de se défendre, je dois reconnaître que les intérêts des possessions américaines du roi demandent la paix, et ceux des Etats-Unis pareillement et cela plus impérieusement encore, du moins je le pense, quoiquo la façon dont leur gouvernement agit envers nous, comme envers les Sauvages, ait créé bien des difficultés."

Il est manifeste que Lord Dorchester avait instruction de se conduire amicalement envers les Etats-Unis. Les lettres secrètes qu'il adresse à M. Dundas à ce sujet et qui sont conservées, font voir combien certains auteurs se sont mépris en attribuant au gouvernement britannique des vues hostiles à l'égard de nos voisins. Il est tout probable que Washington ne s'y trompait pas, mais l'agitation populaire le débordait. Nous pouvons lui accorder le mérite d'avoir tout essayé pour pacifier les esprits. Pendant que Dorchester invoquait la nécessité de ne pas troubler la paix en Amérique, étant en cela de concert avec le cabinet de Londres, on répandait aux Etats-Unis toutes sortes de nouvelles disant qu'il cherchait la guerre.

Autant Washington voulait éviter un conflit avec la Grande-Bretagne, autant il s'éloignait de tout idée de conquérir le Canada et, sur ce point, il devançait la doctrine Monroe qui dit que l'Angleterre pourra garder le Canada aussi longtemps que les Canadiens le trouveront agréable.

Quant à la France, Washington méprisait son gouvernement et sa conduite. Il ne voulait pas revoir les Français en Amérique, et, par conséquent était opposé à leurs tentatives sur le Canada.

Nos voisins, dit M. Monk⁽¹⁾, qui semblent favoriser ces auteurs de révolte, s'apercevront, si le coup réussit, qu'ils ont joué le rôle de dupes et auront sujet de le regretter, de même que tous nos personnages ou citoyens passifs, car ils éprouveront assurément le sort des gens de leur classe en France. Par certains individus arrêtés nous avons des indices qui conduiront à d'autres découvertes. Pour le moment, l'esprit de rébellion paraît être quelque peu calmé.

Le danger n'était pas limité au Bas-Canada. Dans le Haut-Canada s'exerçaient aussi des intrigues. Pendant longtemps, au Kentucky et dans les nouveaux territoires, la guerre parut inévitable. Un déserteur du camp de Wayne disait qu'il y avait un dessein de marcher

(1) Le juge en chef Smith étant décédé au mois de janvier 1794, on porta le choix de son successeur sur M. Monk, qui prêta serment comme juge en chef et membre du conseil exécutif le 29 novembre suivant.

sur le Canada et de prendre les postes dont la possession était contestée aux Anglais; que des officiers français avaient levé des miliciens dans le but d'une invasion—et tout cela n'était que la pure vérité, comme nous le savons à présent. L'automne de 1794, Genet, qui se mêlait encore d'intriguer, offrit trois cents commissions en blanc, rédigées en français, au général Clarke, au colonel Lyon et à Graham, aide-de-camp de Chittenden—tous trois parents ou alliés de ce gouverneur.

Washington voyant que les relations entre l'Angleterre et les Etats-Unis prenaient de plus en plus un caractère alarmant, fit choix d'un homme habile, John Jay, qu'il chargea d'instructions précises et toute pacifiques, dans le but de conclure un arrangement qui pourrait sauver la situation en faisant disparaître le malentendu qui régnait partout d'un pays à l'autre. Jay arriva à Londres le 15 juillet 1794. Au milieu de septembre les bases d'un traité de bonne entente, commerce et navigation étaient acceptées de part et d'autres. On tenait l'affaire secrète pour le moment. Le 19 novembre tout était signé. Les démocrates américains n'en voulurent pas, disant que c'était un acte de soumission à la Grande-Bretagne, mais il y avait, aux Etats-Unis, une majorité mécontente de la France qui aurait volontiers fait corps contre elle avec l'Angleterre. Dans ce dernier pays, l'opposition disait que Jay avait joué Grenville. Le sénat américain fit mauvais accueil au traité qui, cependant passa par vingt voix contre dix, avec suspension de l'article 12 concernant la presse des matelots. C'était l'établissement d'un paix formelle. Le parti favorable à la France, la basse classe, manifesta son animosité par des actes de violence et les Français furent, plus que jamais, regardés pas elle comme alliés naturels. Washington reçut sa bonne part des outrages de la populace qui détestait sa politique de neutralité.

Le représentant des Etats-Unis en France était James Monroe, très bien vu parce qu'il était carrément anti-anglais, mais le traité de Jay rendit sa position impossible, il s'en alla. Cotesworth Pinckney, son successeur, reçut un accueil froid.

IV.

Dans les années de trouble et d'incertitude, l'imagination s'exerce à tort et à travers. Les rapports ne sont pas scrutés, pesés, analysés, au contraire, on les amplifie, et leur absurdité ne frappe que le petit nombre des intelligences. Les basses classes sont toujours indifférentes ou trop impressionnées. Dès qu'elles adoptent une idée elles la poussent à l'extrême. Si elles restent froides, la raison ne saurait les émouvoir. C'est du sentiment: dangereux d'un côté comme de l'autre. La haute classe, parmi les Canadiens, paraît avoir été unanime à mépriser les cou-

reurs d'aventures qui cherchaient à enflammer les masses; je suis porté à croire que son action a été directe et effective. Tel habitant que les théories des agitateurs ébranlaient a dû rentrer en lui-même en entendant un commerçant, un notaire, un ecclésiastique les rejeter par un mot de mépris ou un simple haussement d'épaule. Comme disait le gouverneur Milnes, "les Canadiens sont des hommes tranquilles," par conséquent les doctrines échevelées des révolutionnaires ne devaient captiver que les têtes chaudes, c'est-à-dire le tout petit nombre. Ensuite, comme cela s'est vu en tout pays, dix hommes qui font du tapage paraissent représenter cent mille individus qui ne bougent pas. Ceci n'aurait guère gêné le gouvernement si ce même gouvernement n'eût été composé de personnes étrangères au pays et préjugées à l'égard des "nouveaux sujets." Le bon sens des Canadiens, ne pouvant se fier à l'administration qui les suspectait, se repliait sur lui-même et faisait bien, mais les autorités, voyant cette espèce de réserve qui semblait être de la tiédeur, de l'indifférence peut-être, ou encore de la répugnance, s'alarmaient sans se rendre compte de l'anomalie de la situation. A tout prendre, les Canadiens de 1793-1810 ne se sont pas fait de mauvais sang à cause des tentatives des émissaires français et américains, mais le gouvernement s'est complu à tomber d'une alarme dans l'autre et à donner du corps à ses préjugés, ses visions, ses chimères.

Les récoltes de 1794 et 1795 avaient produit moins de la moitié de ce qu'elles semblaient promettre. L'exportation en Grande-Bretagne avait tout enlevé, par le fait des accapareurs. Une ordonnance parut, l'automne de 1795 prohibant ce commerce, mais on avait donné le temps aux meneurs de brasser cette affaire et d'aigrir les gens faciles à aveugler. Les Canadiens ne connaissaient pas les journaux; une partie d'entre eux furent ébranlés par les eireulaires et les brochures des agitateurs. Pensez donc! c'était imprimé, est-ce que le papier pouvait mentir?

Les agitateurs de 1793-1810 parlaient du principe qu'il fallait arracher le Canada à l'Angleterre, mais dans cette dispute, la population de la colonie avait son mot à dire. Elle ne songeait nullement à la révolte. Il fallait donc lui persuader adroitement qu'elle était malheureuse et que, par un effort, une violence quelconque, elle arriverait à l'âge d'or.

Quoi de plus absurde et de plus canaille qu'un étranger apparaissant tout à coup au milieu d'une population paisible et lui disant: "J'arrive pour vous sauver, vous délivrer de la tyrannie de votre gouvernement. Levez-vous! prenez les armes, je serai votre chef. Et, si vous ne m'obéissez pas, je ferai venir mes camarades qui mettront le feu à vos maisons, à vos granges, vous couperont le cou et promèneront vos têtes au bout d'un pique."

Quand on a vu l'histoire de tant et tant de conspirations qui se formaient et se défaisaient en Europe, à la même époque, on comprend le genre maniaque de certains Américains et Français engagés dans ces entreprises; on cesse d'être étonné de leur maladresse, de leur naïveté et de l'ignorance qui revêtent ces complots d'un ridicule fait pour l'opéra bouffe.

Les faux espions pullulent en temps de guerre ou de troubles politiques. A l'heure même où ce prétentieux Louis XVIII se laissait exploiter si largement par des escrocs sauveurs de la royauté, les ministres de la république française prenaient au sérieux une légion de "faiseurs" qui flattaient leurs ambitions en leur vendant pour de l'or une foule de contes en l'air. Cela s'est vu dans tous les siècles. Napoléon, avec son génie, en a été constamment victime. Va sans dire que Robespierre, Tallien, Barras, Genet, Fauchet, Adet Turreau et autres, se sont fait rouler de la même façon par les fous et les fourbes qui leur offraient de conquérir le Canada.

Dans une lettre du 25 juillet 1795, Dorchester dit qu'il a refusé au duc de la Rochefoucault-Liancourt la permission de visiter le Bas-Canada, ce qui a paru comme une rigueur inutile à plusieurs écrivains, mais il faut savoir que ce duc était un sans-culotte et que s'il avait été chassé de France ce n'était pas précisément à cause de sa noblesse, mais bien plutôt parce que la faction à laquelle il appartenait s'était fait battre. Le général Simcoe qui l'avait reçu dans le Haut-Canada, n'y voyait pas plus loin que son nez. Heureusement Dorchester voyait clair pour deux.

Fauchet partit en 1795 lorsque le Directoire succéda à la Convention (1er novembre) et bientôt après s'attacha à la fortune du général Bonaparte qui le nomma préfet du Var en 1800, préfet de la Gironde en 1804, baron en 1810. A la Restauration il se retira des affaires et mourut à Paris (1834) la même année que Genet. C'est ainsi que le jacobin ardent de 1794 plia l'échine et devint, en 1800, le serviteur du despotisme le plus complet.

Son remplaçant était né à Nevers en 1763. Il se nommait Pierre-August Adet, avait été dans l'artillerie, puis chimiste, puis politicien. Une fois installé à Philadelphie il adopta le programme de Genet et Fauchet.

Fauchet se serait contenté de recouvrer la Louisiane, comme le voulait Genet, mais Adet était d'avis de reprendre aussi le Canada. Depuis l'adoption du traité de neutralité, les Français des Etats-Unis semblaient avoir pour principe de former un parti afin d'influencer les élections et, au nombre des moyens qu'ils proposaient, il y avait la conquête du Canada. Cette colonie une fois entre leurs mains, ils comptaient mater Washington par le prestige que promettait un pareil

succès. Tous ces agitateurs partaient de l'idée que les Canadiens les recevraient à bras ouverts, ce qui les trompait. De plus, ils ne savaient pas que Washington était, depuis vingt ans, opposé à la rentrée des Français au Canada.

Un Français nouvellement arrivé et se donnant le nom de Le Couteux, écrit à un nommé Rodolphe Tellier, le 27 mars 1796, qu'il désire voir dans le Saint-Laurent dix vaisseaux de ligne avec cinq ou six mille soldats "ce qui réjouirait les Canadiens." Dans une lettre du 6 mai il dit que 197,000 Canadiens ont le cœur français. Adet lisant de telles affirmations se gardait bien de les mettre en doute; il les passait à son gouvernement qui y croyait en toute naïveté. Le Couteux nourrissait des grandes vues politiques puisqu'ils déclara avoir écrit à Liancourt (le duc de la Rochefoucauld) que le Directoire devrait s'emparer de Hambourg. Sur un autre point, il conseille d'envoyer en Angleterre £50,000,000 de billets contrefaits. C'était du joli monde que les amis et connaissances de M. le duc. L'année suivante, Le Couteux expose ses desseins sur la Louisiane, les Florides, l'île de Saint-Domingue et autres contrées, sans mettre en doute la conquête du Canada. Aux yeux de pareils hommes il n'y a rien d'impossible.

On a d'autres preuves des desseins d'Adet dans les lettres qu'il écrivait, l'hiver de 1796-1797 et dont Le Couteux portait des copies lorsqu'on l'arrêta vers la fin de 1799. Elles attestent des sentiments d'Adet et de ses amis comme aussi de leur conviction que les troupes françaises n'avaient qu'à paraître pour reprendre possession de la province. J'ose dire que cette imposture, cette fausse croyance, cet écart d'imagination: "les Canadiens veulent retourner à la France," a été la cause de toutes les menées françaises de 1793 à 1810. C'était la base des combinaisons—une base qui n'existait point. Il y avait bien, à Montréal, l'ancien groupe annexionniste, de langue anglaise, cependant il ne voulait pas de la France. Les exaltés parmi les Canadiens des campagnes n'étaient guères nombreux; si on les joint à un peu de canaille qui grouillaient dans nos toutes petites villes, cela ne justifie personne de dire que les Canadiens voulaient retourner à la France—et cela en pleine Convention, en pleine Terreur!

Durant l'été de 1796, le procureur-général Sewell fit rapport que l'île et le district de Montréal étaient très mal disposés. Un nouvel élément s'offrait pour encourager les fauteurs de discorde. La législature venait de passer une loi concernant les chemins publics. La routine et l'ignorance des cultivateurs y voyaient un instrument de tyrannie. Aussitôt, les meneurs saisirent l'occasion pour déblatérer contre les Anglais et ils surent monter nombre de têtes déjà trop bien préparées au tapage. Or, cette loi avait été faite pas les députés Canadiens—et, les troubles une fois passés, on la trouva excellente.

Lord Dorchester, quittant le Canada pour toujours, s'embarqua au mois de juillet 1796, laissant le lieutenant-général Sir Robert Prescott (arrivé le 18 juin) pour le remplacer. Dorchester me paraît être, de tous nos gouverneurs depuis 1760, celui qui pénétra le mieux le caractère des Canadiens. Il a fait un excellent usage de son acquit à cet égard Prescott, arrivant de loin, avait tout à apprendre; par bonheur il se tint en garde, étudia ou devina la situation et fut comblé d'éloges à l'heure de son départ.

Vers ce temps commença à rôder dans la province le fameux David McLane, accompagné de son demi-frère Isaac Jacob Felt, tous deux de complicité avec Ira Allen qui s'était chargé de leur faire parvenir des armes en grande quantité. Au printemps de 1796, il y eut à Swanton, dans le Vermont, chez Holgate, plusieurs assemblées auxquelles assistaient McLane, Silas Hathaway de St. Alban, Ira Allen de la rivière à l'Oignon, un nommé Jean Gagnon de Château-Richer et d'autres. Les délibérations roulaient sur les moyens à prendre pour s'emparer du Canada. C'est là que l'affaire des armes fut complotée.

Ces fusils devaient venir de France. Une lettre d'Adet affirme que le Directoire les envoyait pour l'usage des Canadiens, cependant, Chittenden donna à Allen un certificat et autorisation le chargeant d'acheter ces armes pour la milice du Vermont. Dès 1795 Ira Allen avait été nommé major-général ancien de la milice du Vermont. La milice de cet Etat était tenue, par la loi, de fournir son propre armement sans le secours du trésor public. Le subterfuge est visible. Un certain major Delavau dénonça l'opération, en ajoutant que l'officier Clarke, marié à la fille de Chittenden, a été fait général par Adet en vue des affaires du Canada. Quant à Allen, sentant que Dorchester partait, il couvrait sa manœuvre en venant travailler ostensiblement au projet de canal de la rivière Richelieu au Saint-Laurent dont il ne cessait de parler depuis cinq ou six ans. Il se disait le délégué des Vermontois qui désiraient des communications par le fleuve avec l'Angleterre. Simcoe était tombé dans le piège et faisait grand cas d'Allen. Un magistrat de Montréal reçut la visite d'un nommé Elmor Cushing qui l'avertit de se défier de McLane parce qu'il était à la tête d'une conspiration.

Au commencement de septembre (1), on disait qu'une flotte française s'était emparé de Saint-Jean de Terre-Neuve. Nombre de gens s'en montrèrent contents. Cette histoire de la flotte française reparais-sait chaque été, depuis 1793; elle dura jusque vers 1804.

On disait à Montréal qu'il y avait quatre commissions d'officiers pour ceux qui lèveraient des troupes au nom de la France; que le com-

(1) Le 17 septembre 1796, Washington se retira de la vie publique et fut remplacé par John Adams qui eut contre lui les adversaires de Washington: les républicains ou démocrates.

mandement d'un régiment était réservé à Maigré, lieut.-col. du régiment de sapeurs républicains. Adet ne ménageait pas les commissions; quant à trouver des soldats, c'était autre chose.

Le général Collot, qui avait servi sous Rochambeau dans la guerre de l'indépendance des Etats-Unis, avait été nommé gouverneur de la Guadeloupe. Comme il retournait en France, il fut fait prisonnier à Philadelphie, en représailles pour les navires américains qu'il avait fait saisir. Il profita de son séjour forcé dans la république américaine pour faire une enquête sur la situation de la Louisiane et du Canada.

Il publia en 1820 une relation complète de son voyage qu'il intitula *Voyage dans l'Amérique septentrionale*.

C'est le fils de ce général Collot qui présenta au Directoire, en 1797, un mémoire pour être autorisé à lever au nom de la France un corps de Canadiens.

Collot, "général français," s'employait, avec les émissaires, auprès des Sauvages de la région sud-ouest pour les pousser à envahir le Haut-Canada, afin que les deux provinces fussent attaquées en même temps. Collot alla en France et revint en 1799, mais son projet était découvert et, déjà le surintendant canadien des affaires indiennes avait fait connaître qu'il se préparait sérieusement une résistance contre les autorités de la colonie. Il y avait alors, à Caughnawaga, un chef sauvage du nom de Thomas, âgé de 45 ans, d'une taille de six pieds, grand commerçant de chevaux et de fourrures qu'il vendait à Albany, parlant tout à fait bien le français et l'anglais passablement. Il portait les habits des blancs. Hospitalier, il vivait en seigneur. Son crédit, à Montréal, était à £500. Isaac Weld, qui nous le fait connaître, le rencontra allant à Albany avec trente chevaux et beaucoup de pelleteries. Ce Sauvage n'avait rien à gagner, et tout à perdre, dans un bouleversement; il a dû fournir des informations sur ce qui se tramait dans sa tribu.

Pour ce qui est de Collot, on le voit qui rôde dans l'ouest en 1796-7, complotant d'attaquer les territoires anglais. En 1798, il est en France et promet de revenir l'année suivante.

Le général Prescott parle des agents d'Adet qui se répandent dans le Bas-Canada sans qu'on puisse les découvrir. La loi des chemins faisait le sujet des conservations les plus animées.

MM. de Lotbinière, McGill, Murray, Richardson, Papineau et autres citoyens notables disaient que les district de Montréal, particulièrement l'île, n'était pas sympathique au gouvernement et que cela ne peut venir que des nombreux Français qu'on laisse rôder dans la province. Le juge Monk met de plus: "et des Anglais aussi!"

Parmi les recrues du 60^e régiment il s'est trouvé des jacobins qui faisaient parade de leurs principes. On les a simplement renvoyés.

De Millières,⁽¹⁾ avec un nommé Johnson se disant ingénieur, et sept officiers français, arrivait à la frontière le 12 sept 1796 dans le but de pénétrer dans la province par les bois, mais ils rencontrèrent tant de difficultés qu'ils se désistèrent et reprirent le chemin du Vermont d'où le 24 septembre, ils dépêchèrent à Montréal deux Canadiens Joseph Peters dit Ducalvette et J. B. Louisneau porteurs de lettres, papiers et instructions. On ne sait à qui les lettres étaient adressées; quant aux papiers c'étaient des commissions en blanc pour l'armée républicaine que l'on se proposait de lever. Il y avait aussi des adresses ou proclamations incendiaires pour exciter les Canadiens à la révolte,

De Millières resta à Rousse's Point. Johnson ou Janson se rendit en France. Il paraissait être chef de l'expédition. Ducalvette avait un oncle à Montréal.

V.

Du Calvette arrivait donc à Montréal avec son acolyte Jean-Baptiste Louisneau le 25 septembre 1796. Il agissait comme chef d'une mission secrète et se disait officier militaire. Dès le premier moment il comprit que la loi des chemins publics était un sujet tout préparé pour recevoir la semence du trouble, et s'il réussissait à créer une émeute, quelle bonne carte dans son jeu vis-à-vis d'Adet et même plus haut! Il fomenta de toutes ses forces le sentiment défavorables qui régnait un peu partout. Dès le lendemain il eut une assemblée, près de la ville pour aviser au moyen de soulever le peuple de la campagne. Les deux compères se disaient "lieutenants dans l'armée française d'outrenier" chargés de faire comprendre aux Canadiens qu'ils étaient mal gouvernés, c'est-à-dire de les sonder et de provoquer ou entretenir parmi eux un esprit de mécontentement et d'apposition sur toute chose se rapportant aux affaires de la province. Un peu plus tard, on saisit, dans les papiers de Du Calvette, une commission de la république française le nommant en-seigne des troupes avec le grade de sous-lieutenant des sapeurs.

Luc Berthelot, demeurant à Montréal près de la maison ou Ducalvet avait tenu sa réunion du 23 septembre, résista à la loi des chemins, fut arrêté, trouvé coupable et condamné à une amende de quelques chelins, qu'il refusa de payer. Le constable Marston, arrivant, le 2 octobre, pour opérer une saisie de cette somme, fut attaqué et maltraité par cinq ou six personnes.

Des mandats d'arrestations furent lancés contre ceux qui avaient opposé cette résistance, mais ils se cachèrent. On craignait des troubles. Les juges de paix s'assemblèrent au palais de justice—pour se

(1) En 1793, étant chef de bataillon du 2e Chasseurs, il avait soumis à Robespierre un plan pour enlever le Canada.

récuser. Cent hommes entouraient l'édifice. Berthelot y était. Le shériff tenta de l'arrêter et s'en empara, mais cinq minutes après, rendu sur la place d'Armes, la foule l'enleva. De ce fait, quatre personnes subirent des condamnations comme les six autres du 2 octobre.

La délivrance de Berthelot ne fit qu'augmenter la fermentation. Des coureurs visitèrent les campagnes requérant les cultivateurs de s'assembler à Montréal le 11 octobre pour s'opposer à la loi des chemins et les menaçant de l'incendie de leurs maisons et granges s'ils n'y allaient pas. Deux de ces messagers furent mis en accusation. Le 11, un très grand rassemblement eut lieu sur le Champ de Mars, mais il se dispersa à la demande des juges de paix.

Un nommé Latour, émule de Berthelot, refusa de payer l'amende à laquelle il avait été condamné. Marston fut accueilli avec des armes à feu. C'était le 24 octobre. Le 30, deux régiments furent envoyés de Québec à Montréal. Latour s'était sauvé aux Etats-Unis. Les 26e et 4e régiments, avec l'artillerie, arrivèrent à Montréal le 5 novembre. On y recevait en même temps des papiers incendiaires envoyés par Adet. A l'entendre, si les Canadiens secouaient le joug de l'Angleterre, ils auraient tout ce qu'ils pourraient désirer et bien davantage.

Les meneurs empêchaient les habitants de se rendre au marché de la ville, pour forcer les citoyens à s'unir avec ceux de la campagne dans leur résistance à la loi des chemins. On publiait des feuilles séditieuses et diffamatoires contre la Chambre d'Assemblée. Dix-neuf individus furent mis en accusation, dont quatre pour haute trahison; treize furent condamnés.

Ducalvette avait également réussi ailleurs à provoquer des résistances. Le 9 octobre, à Saint-Roch de l'Assomption il y eut émeute à propos de l'assemblée pour choisir les inspecteurs des chemins. On y insulta un juge de paix et sa vie fut en danger. Il y eut des arrestations peu après. En novembre et décembre, la nomination des inspecteurs se fit paisiblement dans les paroisses voisines, mais, le 9 janvier, les inspecteurs de la Pointe Lévi furent arrachés de leurs domiciles et battus. Douze arrestations et douze condamnations de plus, sans compter les bagarres.

Lachine, Sainte-Rose et Longueuil, en octobre et novembre furent témoins de scènes pareilles, suivies d'arrestations et condamnations. David McLane a déclaré qu'il se trouvait à Montréal durant ces émeutes et qu'il les fit cesser parce que, dit-il, le peuple n'était pas prêt encore pour anéantir les choses au point où il voulait les pousser. Cela signifie qu'il n'y voyait pas chance de pillage.

Le général Prescott attribue le soulèvement à l'inspiration d'Adet et, comme on ne peut pas découvrir ses agents, il suppose que les basses classes de la population les favorisent et qu'elles partagent les instincts

révolutionnaires de la France. Plusieurs juges de paix, qui ont montré de la peur, de la mollesse ou de l'indifférence sont rayés du tableau des magistrats.

Du Calvette était en fuite. Cet automne il écrivait à son oncle de Montréal de lui envoyer sa commission parce qu'il s'en allait à New-York pour passer en France et revenir au printemps "faire danser les Anglais." Cette commission est aux archives d'Ottawa.

Le gouverneur Prescott écrivait un peu plus tard au duc de Portland que deux individus ont été arrêtés à Montréal pour trahison; qu'il avait été sur le point de s'adresser aux Etats-Unis à l'égard de Du Calvette réfugié à Burlington, mais on a appris son départ de cet endroit.

L'automne de 1796 le gouverneur du Vermont arrête et livre aux autorités canadiennes un nommé Ephraïm Barnes, mais cet homme s'échappa de la prison de Montréal. A la suite de plusieurs évasions de ce genre, un acte d'accusation ayant été formulé contre le geôlier, le grand jury visita l'édifice et trouva que les murs extérieurs étaient dans un tel état de délabrement que, non seulement ils n'offraient aucune sûreté pour la garde des prisonniers, mais qu'on ne saurait les réparer. Il fallait les reconstruire entièrement. Huit ans plus tard, un autre rapport répétait ces paroles.

En novembre 1796, quelques Américains furent capturés à la frontière du Vermont. L'un d'eux, William Stanton déclara que des agents parcouraient cette région et entretenaient des intelligences avec le Canada. Ces jours derniers, dit-il, étant revenu du Canada, je me tenais près de Rousse's Point pour intercepter lettres et paquets (il était donc au service britannique?) et je vis venir un Canadien du nom de Launshaw (Longchamp?) qui est entré au Canada le 14 novembre après une absence de deux ans. Il a fréquenté les Français, ce qui pouvait le rendre suspect. (Suit sa description). Ses parents sont à Québec, selon ce qu'il dit. Il est venu un autre Canadien, il y a un mois, que l'on disait être envoyé par les Français de Rousse's Point; il portait, des papiers; je n'ai pu savoir son nom. Celui-là avait servi récemment sur des croiseurs français. Il a été absent du Canada deux ans. (Suit la description). Vers le milieu d'octobre, cinq Français sont venus de New-York à Rousse's Point. Ils n'avaient ni un air monsieur ni l'apparence militaire. Ils ont été quelques jours à aviser au moyen de s'introduire en Canada avec des papiers qu'ils voulaient distribuer parmi les Canadiens. Un nommé Sneckall (Senécal?) Canadien leur servit de guide et, aussitôt en route, ils déployèrent un petit drapeau "national" et arborèrent la cocarde tricolore, mais le guide les égara, ils parurent déconcertés, remirent la cocarde dans leur poche, puis rentrèrent penauds à Rousse's Point, d'où ils se séparèrent. Toutefois,

l'un d'eux, De Millière y resta, et se construisit une petite maison à une dizaine d'arpents de la frontière, côté américain.

De Millière⁽¹⁾ avait avec lui sa femme qui vendit des bijoux pour fuir la construction de sa résidence improvisée. Il est pauvrement vêtu, sans argent, n'est ni instruit ni capable d'action importante, assure Stanton. Il se qualifie de cultivateur, mais se dit peintre de profession. On prétend qu'il a des cartes du pays. Il reçoit des paquets de Burlington. Pour se procurer les clous, &c., nécessaires à sa maison il a quelque fois traversé la frontière et s'est rendu au manoir Caldwell. Il dit que le Canada sera envahi au printemps de 1797 et qu'il s'attend à être général. Les Français viendront d'abord de New-York, par groupes de cinq ou six se mêler avec les Canadiens et que lui, Millière, il est à Rousse's Point pour faciliter les communications. Stanton affirme, en octobre, que tout récemment Adet a visité la frontière.

Joseph Chew écrivait de Montréal, au capitaine James Green, le 28 novembre 1796, que son gendre Sistare arriva des Etats-Unis le 25, étant passé par Rousse's Point, où de Millière lui a dit qu'il était là pour le service du gouvernement français et pour susciter une insurrection en Canada; que n'ayant pas reçu dernièrement de secours en argent, ses compagnons l'avaient quitté; que pour lui, il était à ce poste depuis environ deux mois; qu'il avait envoyé deux personnes à la ville (Montréal) avec des papiers cousus dans la doublure de leurs culottes; que l'un de ces porteurs était revenu et se trouvait à Burlington ou dans le voisinage—l'autre est encore au Canada. De Millière lui montra un drapeau républicain et sa femme lui apprit qu'elle avait fait 3,000 cocardes. Rousse lui a rapporté qu'on disait que de Millière avait signé des proclamations et se donnait le titre de général. Chez Rousse il vint deux Français en canot pendant que Sistare était là—disant avoir des lettres pour de Millière. On disait que de Millière avait des armes, mais combien? Il a vu deux mousquets dans sa maison, et deux autres que Rousse lui avait achetés.

1^{er} déc. 1796, déposition de Gabriel Sistare, marin, né à Barcelone, habitant la ville de New-London, Connect., dit que, il y a environ trois semaines, venant pour visiter le père et la mère de sa femme à Montréal, on refusa de lui laisser traverser la frontière à Rousse's Point, ce que voyant, de Millière crut pouvoir lui faire des confidences. Il dit que ce Français entretient des correspondances avec des personnes du Canada. Il dit qu'il a été envoyé de France avec sept ou huit autres dans le but de faire soulever la province et qu'il croyait la population prête à prendre les armes. Monsieur Rousse maître de l'hôtellerie, lui a dit avoir connaissance de l'échange de lettres.

(1) William Stanton, dit que ce n'est par le général de Moulière "qui quitta le Jupiter il y a quelques années."

Une brochure signée Adet, portant les armes de la république française adressée aux Canadiens circulait dans le district de Montréal l'autonome de 1796, disant que la France, ayant conquis l'Espagne, l'Autriche et l'Italie était déterminée à subjuguier la Grande-Bretagne, en commençant par les colonies, et premièrement le Canada "pour délivrer les Canadiens de l'esclavage dans lequel ils gémissent" et qu'elle prenait des mesures à cette fin. On y comparait les deux formes de gouvernement: britannique et française. Et, en terminant: "On n'entendra bientôt que le cri de *Vive la République*, depuis le Canada jusqu'à Paris." Les autorités eurent connaissance de cet écrit, sans parvenir à se le procurer, du moins pour le moment. Le général Prescott écrivait au duc de Portland, le 18 février 1797: "Ceux qui ont vu les proclamations d'Adet, déclarent uniformément qu'ils les ont brûlées, aussitôt après avoir compris ce qu'elles contenaient, mais ils n'en ont pas averti les magistrats." C'est par ignorance qu'il se sont abstenus d'en parler aux autorités, s'imaginant sans doute que celles-ci savaient à quoi s'en tenir. Le fait de détruire ces publications et de rester muet indique plutôt du mépris pour les complots que de la complicité, même tacite.

Le 28 novembre 1796 Robert Liston, représentant la Grande-Bretagne aux Etats-Unis, écrivait à Prescott: "Un Français,⁽¹⁾ qui parle très bien l'anglais, et qui est en étroite liaison avec Adet, est revenu (à Philadelphie) dernièrement du Canada, après l'avoir parcouru durant plusieurs mois. Les membres les plus indiscrets du parti démocratique disent qu'il y a pratiqué avec un très grand succès⁽²⁾ les esprits chez le peuple. Ils assurent même que, déjà, trois députés des habitants français de cette province sont en route pour l'Europe, chargés de porter des propositions à leur ancienne mère-patrie. L'affidé dont je parle va lui-même passer en France, paraît-il, avec des dépêches de l'ambassadeur Adet. Il communiquera au Directoire le résultat de son propre travail et celui des combinaisons de M. Adet." Il ajoute que les Français des Etats-Unis veulent s'emparer du Canada et s'en faire un moyen d'influence, pour forcer Washington à renoncer au système de neutralité. C'était la politique de Genet.

Graham, que nous avons vu aide-de-camp et secrétaire du gouverneur Chittenden, était maintenant lieutenant-colonel à brevet, au service américain et cependant il demeurait en Angleterre. Dans une lettre adressée au duc de Portland, il dénonce Ira Allen au sujet d'un achat d'arme, puis, sous forme de récompense, sans doute, demande une concession de terre dans le Haut-Canada. Cet homme était grand discou-

(1) Arrison était son nom. En Canada il se nommait Burns et se disait Irlandais.

(2) Son succès était mince. Il a dû se vanter, comme tous ses pareils.

neur, vantard et intrigant, mais il disait la vérité quant aux armes, plumeaux, &c., achetés en France par Allen. Voici une circulaire publiée dans le *Burlington Mercury* du 1er décembre 1796:—

“Aux Officiers de Milice de l'État du Vermont.”

Messieurs.—Son Excellence Thomas Chittenden, écuyer, m'ayant chargé de faire des achats d'armes pour l'usage de la milice, j'ai la satisfaction de vous annoncer que j'ai réussi à passer un marché et qu'on va expédier inunédiatement les armes à New-York. Je m'empresse de vous donner cet avis, afin que vous uyez soin d'indiquer très exactement vos insuffisances dans vos états de revue, au mois d'octobre prochain, et que je sache mieux où envoyer les armes après leur arrivée à Troy.

(Signé) INA ALLEN,

Paris 5 juillet 1796.”

M. Pannoyer écrivit⁽¹⁾ au général Prescott, après nvoir visité avec Coffin le Vermont ou son voisinage immédiat qu'il ne peut douter plus longtemps des intentions d'Allen et du Directoire: les 20,000 fusils étaient destinés au Canada. Il dit que le certificat donné par Chittenden et ses principaux officiers de milice est si notoirement mensonger que leur honneur en gardera une tache ineffaçable. Dans les papiers du gouverneur Milnes, il est dit qu'un gentleman anglais nommé Bolton a entendu une conversation tenue par des gens qui expliquaient la manière dont Allen s'était procuré de faux certificats pour justifier sa cargaison d'armes.

D'après Graham, le projet consistait à s'emparer du fort de Saint-Jean, ensuite de faire une tentative sur Québec en usant d'intrigue et de ruse; qu'ils avaient des affidés dans la province, qui étaient des sujets britanniques et des émissaires français; et Graham croyait que quelques-uns de ces sujets britanniques occupaient des postes de confiance dans le gouvernement du Canada—mais il n'a pu nommer qu'un seul. Le duc de Portland ne veut pas croire au bien fondé de telle accusation contre ces fonctionnaires.

Montréal, 1er décembre 1796, déposition de William Barnard, né à Deerfield, Mass., commerçant, depuis cinq ans demeurant à Montréal, qui dit s'être trouvé, le 26 juillet, de passage à Alburgh, petite ville du Vermont près la frontière, en route pour rentrer au Canada. Il fit la connaissance de McLane, que celui-ci l'aborda disant savoir qui il était, et il le lui prouva. Puis il dit qu'il allait lui communiquer des choses qui mettraient sa vie entre ses mains (Barnard)—et il demanda le secret. Alors il dit qu'il travaillait à susciter une révolution dans le Bas-Canada, que les Canadiens pouvaient être assurés qu'on ferait tout pour eux, et

(1) 1er sept. 1797, de la baie de Missisquoi.

que si Barnard voulait être de l'affaire sa fortune était faite. Barnard eut à un complot pour le perdre. Il répondit: "Vous avez des desseins contre moi: je ne suis pas votre homme." McLane le quitta aussitôt, disant: "Lorsque vous en saurez davantage, vous penserez autrement."

Vers les premiers jours d'août 1796, Barnard revit McLane à Montréal, qui chercha de nouveau à le convaincre. Barnard, sans tarder, alla voir Thomas McCord, juge de paix, et lui conta ce qui s'était passé.

Vers le 7 novembre suivant, Barnard rencontra McLane à Laprairie qui lui dit qu'il travaillait au même projet; qu'il revenait de Montréal où il avait appris qu'on le soupçonnait; que, néanmoins, le Canada sera conquis, qu'il y aurait une armée ici le printemps prochain; qu'on ne saurait se reposer sur les Canadiens et qu'il était extrêmement fâché des dernières agitations au sujet des chemins parce qu'elles faisaient tort à leur cause.

Le 7 novembre McLane lui dit que, au printemps, il le ferait aller de l'autre côté de la frontière pour traiter avec lui. Il ajouta que le coup serait frappé dans un moment où l'on ne s'y attendrait pas. Il dit que son but, en surprenant Montréal, était de s'emparer de tout l'argent et de s'assurer de la personne des citoyens les plus importants, mais qu'on n'avait pas l'intention de leur ôter la vie.

McLane demande à Barnard d'employer son influence pour calmer les Canadiens de l'île de Montréal qui ont fait des émeutes. Il dit que des mesures sont prises pour prévenir tout mouvement pareil cet hiver. Il offre de nouveau de faire la fortune de Barnard, qui refuse derechef. McLane prie Barnard de lui garder le secret, lui promettant protection, même s'il ne se mêle de rien. Il comptait que Barnard découvrirait combien le Séminaire Saint-Sulpice et les principaux habitants de la ville avaient d'argent et où se trouvaient ces fonds. Il demande aussi de s'enquérir des personnes qui pourraient se joindre à la conspiration ou s'y opposer. Il promet de revenir au printemps.

Le 19 décembre 1796, le procureur-général écrivait à Ryland, secrétaire de Prescott, qu'un espion du Directoire était en Canada, ayant des exemplaires d'une proclamation qu'il venait de répandre. Il parle aussi des manœuvres d'Adet, puis il ajoute: "Je trouve que nos amis du Vermont sont plus enclins à favoriser l'attaque projetée sur le Canada que nous ne l'avions supposé. Ira Allen a traité à Paris d'une quantité d'armes, ostensiblement destinées à la milice vermontaise, mais cette destination est fautive, car la loi du Vermont oblige les miliciens à fournir leurs propres armes: le gouvernement ne se mêle pas de ce soin." Donc, on pouvait supposer que la consignment était pour le Canada.

Le 29 décembre 1796 à Québec, le procureur-général écrit au capitaine Green qu'il est averti de la présence d'un espion du Directoire,

20
ce
av
pro
l'an
en
d'er
ava
dis
Sila
Mon
dine
Jean
vert
Dan
nom
Jaco
lac C
e
Jean

pauvrement vêtu et distribuant des papiers imprimés; qu'il pense que c'est un des officiers de la flotte qui a paru dernièrement sur la côte. Les magistrats de Montréal sont prévenus. Il dit qu'il écrira au chevalier de Toumancour aux Trois-Rivières.

Le navire *Olive Branch*, portant Ira Allen et les armes obtenues en France, fut capturé à l'ouest de l'Irlande par la flotte anglaise, au commencement de janvier 1797, et conduit à Portsmouth. Le 20 janvier, le duc de Portland en donnait avis au général Prescott par une lettre qui n'eût dû arriver à Halifax et, de là, être portée par terre à Québec où elle a pu se rendre le 20 mars. Il y avait à bord du vaisseau en question 20,000 fusils, plusieurs pièces d'artillerie, des munitions et autres articles de guerre. Allen n'avait pas de papiers relatifs à ce chargement mais, comme on pouvait s'y attendre, il déclara que le tout appartenait au Vermont. Ce mensonge était soupçonné, pourtant on ne sembla pas avoir fait des démarches pour en avoir la certitude. Allen offrit de céder ces armes au gouvernement britannique, sans résultat. Enfin, le 19 avril 1798, on lui laissa reprendre sa marchandise sur cautionnement. Il faut croire qu'il retourna en France aussitôt libéré, car il y fut mis en prison cette année 1798, et on ne le relâcha qu'en 1801, où nous le retrouvons à Montréal.

VI.

David McLane était à Water ou Otter Creek, Vermont, le 15 ou le 20 mars 1797. Il y rencontra, pour la première fois, Thomas Butterfield et l'entretint de propos de terres et de canaux. Ils se revirent, le 20 avril, à Swanton (Saratoga) résidence de Butterfield où celui-ci était propriétaire d'un moulin à seie. McLane lui confia qu'il avait visité, l'année précédente, le Canada, pour s'assurer si les Canadiens étaient en disposition de prendre les armes, et qu'il agissait de la sorte à titre d'employé du ministre de France à Philadelphie. La conversation avait lieu chez un nommé Holgets, voisin de Butterfield. McLane se disoit major. Il mentionna quatre personnes connaissant ses desseins: Silas Hathaway, Osa Holget, aubergistes à Swanton, puis Barnard de Montréal et John Black de Québec. On parla aussi d'un nommé Chaudié qui était à Rousse's Point. Butterfield, qui fréquentait Saint-Jean et toute la rivière Richelieu pour son commerce, se chargea d'avertir Charles Fréchette, qu'il connaissait, que McLane désirait le voir. Daniel, frère de David McLane, était du complot et voyageait sous le nom de Joseph Worthington. Il y avait aussi leur demi-frère, Isaac Jacob Felt. On mentionnait encore John Hundson ou Hunsdon, du lac Champlain, que Black, de Québec, connaissait.

Charles Fréchette, menuisier, demeurant dans la ville de Saint-Jean avait reçu la visite de Felt (qui se faisait appeler McLane) au mois

d'août 1796. Cet homme lui demanda de lui procurer des certificats signés par six personnes de la province montrant que les Canadiens étaient mécontents du régime britannique et désiraient le rétablissement du gouvernement français. Une fois munis de ces pièces, ils devaient, tous deux, se rendre en France, et comme cette mission ne pouvait manquer de réussir, Felt lui promettait mer et monde. Fréchette refusa, mais, le 7 avril 1797,⁽¹⁾ il reçut un message par les mains de Butterfield, ce qui le décida à aller voir McLane à la frontière et on lui fit de grandes amitiés. Il avait déjà promis, sous serment, de garder le secret des machinations de ces étrangers. McLane lui demanda de le conduire à Québec où il voulait acheter des chevaux, sous le nom de Jacob Felt. Le marché fut conclu.

Fréchette a déclaré dans son témoignage qu'il avait été rencontrer les Français, environ huit milles de l'autre côté de la frontière du Vermont. Vers la fin d'avril, David McLane en compagnie de Fréchette, était à Saint-Alban et c'est là que Daniel et lui se virent pour la dernière fois. David disait simplement qu'il allait à l'île Lamotte et reviendrait dans quinze jours ou trois semaines.

David et Fréchette, partis de la frontière en canot, mirent pied à terre avant que d'arriver au fort Saint-Jean et passèrent par la campagne, c'est-à-dire par chemins détournés, durant la nuit du 30 avril. Le 1er mai, lundi, la journée s'écoula dans la maison de Fréchette. Le mardi, ils montèrent à cheval deux heures avant le jour, et s'arrêtèrent pour déjeuner à Belœil, chez le curé Pierre Fréchette, frère de notre aventurier. S'étant remis en route, ils dînèrent à Saint-Marc, chez Joseph Fréteau.

De Saint-Marc, ils ont couché à Saint-Ours dans une auberge près de l'église et continué de là leur voyage à Québec. A leur arrivée à Saint-Nicolas, lieu de naissance de Fréchette, McLane, parlant de cette famille qui y est établie demanda si l'on pouvait se fier à elle, s'ils pouvaient garder un secret? Il a ajouté: "Vous ne me connaissez pas. Je suis envoyé par le gouvernement français pour exciter une insurrection en Canada dans le but de délivrer de l'esclavage vos frères et parents. Je suis le commandant en second de l'armée française destinée à opérer contre cette province. Je voudrais former un corps de Canadiens pour surprendre la garnison de Québec. Vous pouvez parler à vos frères et parents et peut-être les engager à se joindre à nous. Surprendre la garnison est chose facile, si seulement les Canadiens veulent être des nôtres. Il ne me faut que cinq cents hommes qui soient résolus et capables de garder le secret. Il n'auront pas besoin de chercher un chef,

(1) McLane déclara que, le 7 avril, à Philadelphie, il avait quitté Adet, prêt à partir pour la France le 10 avril, afin de demander des troupes.

je suis prêt à me mettre à leur tête, et j'ai un plan d'attaque qui ne peut pas faillir. Les Canadiens feraient mieux de se lever en armes pour conquérir la province eux-mêmes, car une armée auxiliaire leur occasionnera de grandes dépenses." Alors, Fréchette lui dit que s'il prenait Québec il ne pourrait pas le garder, McLane dit: "Il y a aux Etats-Unis dix mille hommes qui sont prêts à se joindre à nous quand nous commencerons, au premier appel."

Charles Fréchette s'ouvrit à son frère Etienne, à Saint-Nicolas, mais celui-ci ne voulut pas entendre parler de ces projets. McLane sollicitait Charles d'en parler à d'autres personnes, ce qu'il refusa de faire.

McLane, ensuite, s'est enquis de M. Black homme d'affaire, disant qu'il le connaissait, que Black avait à se plaindre du gouvernement et voulait le consulter, car, disait-il, si nous tombons d'accord, Québec est à moi. Là-dessus, les deux hommes se séparèrent au Foulon, McLane gagnant le bois de Woodfield et Fréchette se rendant en ville pour voir John Black, charpentier de navire, l'un des députés du comté de Québec. C'était le 10 mai. Fréchette lui était inconnu. Tout d'abord, ce messager étrange parla du discours que Black avait fait en Chambre contre l'administration de la province et lui dit qu'il le considérait comme l'un de ceux qui avaient à se plaindre du gouvernement, ce que Black lui laissa croire par son attitude, en l'invitant à parler. L'autre s'empressa de dire que le ministre français aux Etats-Unis connaissait le sentiment qui régnait en Canada et qu'il avait envoyé un général français pour s'entendre avec Black et ses amis pour aviser au moyen de battre le gouvernement des Anglais dans la province. Dans ce dessein, le général désire une entrevue. Black et son guide se mettent en route pour Woodfield où se tenait McLane, costumé en marchand de chevaux. Tout d'abord, ce dernier se nomma et remit une lettre de Hundson, du lac Champlain, que Black connaissait, puis il ajouta que sa tête était mise à prix. Il affirma qu'il gagnerait aisément les Canadiens. Dix hommes de confiance lui suffiraient pour tout mener, aussitôt qu'il les aurait endoctriné l'un après l'autre. Il dit que M. Adet avait dû partir de Philadelphie le 10 avril pour aller en France chercher des troupes et que, en attendant, on s'armerait de piques de bois durcis au feu. Au premier signal 15,000 hommes étaient prêts à accourir des Etats-Unis. Et puis, d'ailleurs, il était facile de surprendre Québec, la garnison étant très faible; peut-être suffirait-il de l'enivrer, ce dont M. Black pourrait se charger puisqu'il a accès partout. On ne tuera que ceux qui résisteront; les autres se joindront à nous. Sa cause est celle de l'humanité.

Finalement, le chat sortit du sac. McLane posa la question: quelle est la valeur de la propriété des Anglais dans la ville, argent ou

marchandises? Un très grande valeur, répondit Black. Alors dit le général ce sera tant mieux pour les vainqueurs, surtout les chefs. Black en savait assez long. Il fut convenu de se réunir, le soir même, avec des amis... la police en était, cette fois, et McLane se trouva bientôt logé.

McLane avait été signalé en juillet 1796, et cependant ni lui ni les autres meneurs n'étaient arrêtés, c'est ce dont le duc de Portland se plaint dans une lettre du mois de décembre de la même année. Il est impossible, à présent, de deviner les motifs de cette inaction qui dura depuis 1793 et qui se continua jusqu'à la fin de ces troubles, vers 1810. McLane et d'autres ne furent pris que par aventure et comme au déplaisir des autorités. A quoi bon dire, avec Prescott, que les Canadiens ne se transformaient pas en gendarmes pour dénoncer ou livrer les agitateurs à la justice, alors que le pouvoir lui-même se tenait sur la réserve? Si les brochures et les circulaires semés par ces intrus ont été peu connues dans les bureaux du gouvernement et encore moins conservées, c'est que les habitants les brûlaient, ainsi que plusieurs l'ont raconté, disant que tout cela ne valait pas une guénille.

Le procès de McLane eut lieu le 7 juillet. Condamné à mort, cet espèce de maniaque fut exécuté le 21 du même mois. On libéra son frère Daniel le 31 août. Fréchette servit de témoin et se retira de l'affaire avec la renommée d'un imbécile.

Pour récompenser Black d'avoir mis la main sur McLane, le gouverneur Prescott demanda en sa faveur un octroi de terre, ce qui, probablement détermina le voyage de Black en Angleterre, mais au retour, il fut capturé par les Français et envoyé à Bayonne. Il eut occasion d'entendre des conversations qui révélaient un plan d'attaque contre le Canada. Etant parvenu à s'évader, il rentra à Québec au mois de septembre 1798 et y trouva des influences soulevées contre lui parce que, disait-on, il s'était identifié de bonne heure aux complots des Français. Arrêté sur ce chef, il ne fut pas condamné, cependant il n'en fut pas moins ruiné à tout jamais.

L'arrestation de McLane ne refroidissait par les agents d'Adet. Ce John Hunsdon, déjà cité, écrivait, le 15 mai 1797, qu'il y avait un complot préparé pour envahir le Canada au mois de juillet et que les Français en étaient les instigateurs. Le 20 mai, à St. Jean, le lieutenant-colonel J. de Bernière ou Berrière, avertissait le capitaine Green, du 26e régiment, secrétaire militaire du gouverneur, qu'il allait lui envoyer deux hommes, venus de Rousse's Point, qu'il a arrêtés sous soupçon et qui ont déclaré avoir laissé un Anglais ou Yankee à l'hôtellerie Watson près de l'île aux Noix. L'un des deux se donne le nom de Joseph Worthington et paraît être frère de McLane. L'autre est Thomas Butterfield, "il passe et repasse par St. Jean et ne doit pas être occupé uniquement de son com-

merce régulier. On dit que c'est lui qui a conduit David McLane dans la province; c'est un nommé Sullivan, de St. Jean, qui m'en a donné avis. Un nommé Low, de Sorel, s'était trouvé chez Rousse avec Worthington et Butterfield. Il y avait aussi deux Canadiens, employés chez Rousse; ils ont conduit les deux individus que j'ai entre les mains, sans toutefois être d'aucun complot."

A Montréal, le 22 mai, Daniel McLane *alias* Worthington fait une déclaration devant les magistrats:—Je suis né à Dedham, environ douze milles de Boston; je demeure à Pittsburg en Pennsylvanie, d'où je suis parti au milieu de mars dernier et j'arrivai à New-York au commencement d'avril en compagnie de mon frère David. De New-York, nous sommes allés à St. Alban où notre sœur est mariée à un nommé Scovil et nous y avons passé environ quinze jours." Vers la fin d'avril, David était en route pour le Bas-Canada. Daniel resta au Vermont achetant des terres et les revendant. Lorsqu'arriva la nouvelle de l'arrestation de David, il dit qu'il partit avec Butterfield, dont il fit la connaissance au début de ce voyage dans la baie de Missisquoi.

Thomas Butterfield parla à son tour et dit au juge de paix, John Richardson, qu'il s'était rendu à St. Jean par Windmill Point et Rousse's Point en compagnie des nommés Worthington et Low de Sorel, en canot, pour vendre des planches et acheter du sel. A son dire, Worthington se rendait à Montréal, peut-être même à Québec.

Le 10 août 1797 quelqu'un écrivait de New-York une lettre qui fut reçue à Québec vers la fin du mois: Un Allemand, nommé Jacob Astor, qui visite fréquemment le Canada, qui fait un grand commerce de fourrures et qui est, dit-on, au Canada, en ce moment, a fait venir sur le dernier bâtiment venu de Londres 6,000 fusils avec leurs accessoires et 100 barils de poudre. Pour la poudre il en a annoncé la vente.

L'exécution de McLane avait rétabli la tranquillité. On apprit que, rendu en France, Adet ne s'était pas entendu avec le Directoire et ne devait pas revenir. Remarquons qu'il était bien de l'école de Genet et Fauchet: avant de quitter Philadelphie il avait lancé une adresse au peuple américain lui disant de se tenir en garde contre son propre gouvernement. Il mourut en 1832.

Il faut noter aussi que, l'automne de 1797 M. l'abbé Desjardins, prêtre français, présenta une pétition de la part d'un certain nombre d'habitants de la Martinique qui demandaient à venir au Canada parce que, disaient-ils, ils pensaient bien que leur pays serait rendu à la France lorsque la guerre finirait.

On a toujours cru que le gouverneur Chittenden avait été mêlé à l'affaire de David McLane comme à celle d'Ira Allen. Il eut le temps de voir la couleur que prenaient ces machinations puisqu'il mourut le 23 août 1797 à Williston, Vermont, âgé de 67 ans, en pleine activité. Le

capitaine Pennoyer écrivait le 1er septembre que Chittenden, quelques jours avant sa mort, avait été condamné à une amende de \$180 pour avoir vendu de la boisson à petite mesure sans licence; "on ne peut dire si l'amende l'a fait mourir ou non." Isaac Tichenor lui succéda comme gouverneur. En 1813, le fils Martin Chittenden remplit les mêmes fonctions, et jusqu'à 1815.

VII.

N'oublions pas Le Couteulx, un autre zéléteur des projets sur le Canada. Le 1er décembre 1796, il écrivait pour obtenir la permission d'entrer dans la province avec l'espérance de faire souscrire les Canadiens à la construction de l'église française de Mgr. Carroll du Maryland. Comme il était connu, sa demande n'alla pas plus loin. Le 15 juillet 1797, il exprime son désappointement de voir que la flotte de France ne vient pas. Une dizaine de navires de guerre portant de six à huit mille hommes pourrait, selon ses désirs s'emparer de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse et du Canada en un tour de main et même de toutes les possessions britanniques de ce côté de l'océan. "Les Canadiens n'aspirent qu'à rentrer sous le gouvernement français." Ce dernier mot est l'argument principal des conspirateurs, même de ceux qui n'y croient pas. Le 4 décembre suivant, il répète son assertion dans une lettre à Volney.

Constantin-François de Chassebœuf comte de Volney, célèbre voyageur, auteur et révolutionnaire, grand brasseur d'idées, était aux Etats-Unis, se renseignant sur toute chose qui flattait ses préjugés, comme tant d'autres qui ne voient l'histoire que sous une seule face. Il a dû être satisfait de ce que lui a conté l'entourage du ministre de France à Philadelphie.

Liston, représentant de l'Angleterre dans la même ville, envoya, le 1er octobre 1798 Jules Le Fer au général Prescott, pour savoir si l'on connaissait un nouveau projet des Français visant le Canada. Prescott répondit que non, mais sachant que les émissaires secrets avaient disparu, on pouvait conjecturer qu'ils attendaient des ordres du Directoire avant que de continuer à agir. Le Fer dit que Volney était repassé en France pour aider à concevoir les moyens d'un plan d'attaque par le Saint-Laurent et le Haut-Canada. Prescott l'assura qu'il y avait ici assez de troupes pour maintenir la tranquillité, toutefois qu'il serait impossible de secourir le Haut-Canada, où il paraîtrait que le général Collet voulait se porter.

En février 1799 Le Couteulx se disant employé par le Directoire et racontait en conversation, à Albany, qu'il entretenait huit agents au Canada. Il avait bu cette journée-là, ajoute le renseignement, et par-

laît de se rendre à Niagara et au Détroit, deux postes anglais. Le 28 février 1800, Timothy Pickering, secrétaire des Etats-Unis, annonçait au major Rivardi, qui commandait sur la rivière Niagara, l'arrivée de Le Couteux, gentilhomme français naturalisé, et le lui recommandait. Je ne sais si le voyage eut lieu, mais le 6 octobre suivant, le lieut. colonel McDonell écrit du fort George à Rivardi que Le Couteux n'ayant aucun passeport il faut le retenir en attendant des ordres. Le lendemain, au fort Niagara, à l'entrée de la rivière de ce nom, Rivardi fait réponse que Le Couteux, en sa qualité d'Américain naturalisé, veut savoir pourquoi il se trouve prisonnier et qu'il a avec lui quantité de marchandises destinées au Détroit. On l'expédie à Québec. Une fois là, le procureur général Jonathan Sewell déclare qu'on peut retenir cet homme à titre de prisonnier de guerre. En prison, il occupe deux chambres commodes, par ordre du gouverneur Milnes. On ne peut rien prononcer contre lui, toutefois on n'ignore pas que, depuis 1794, il a été l'objet de graves soupçons. Sa qualité de citoyen américain le protégera peut-être. Il avait sur lui beaucoup de papiers. Le 18 novembre, Alexandre Hamilton écrit d'Albany que Le Couteux a quitté la France en temps de paix (vers 1786?) avec la Grande-Bretagne, a vécu quatorze ans aux Etats-Unis, y a été naturalisé et n'est pas sujet français, donc ne peut être prisonnier de guerre, ce qui n'empêche pas que le 10 août 1801, notre homme était encore sous clef à Québec: on avait trouvé dans ses papiers des plans et des renseignements pour l'invasion du Canada. Il a dû être libéré à la paix d'Amiens.

En mars 1798, le président John Adams dévoilant les intrigues politiques du Directoire contre les Etats-Unis, exaspéra le parti démocrate et, en 1800, Jefferson fut élu président. La colère contre la France s'était répandue comme une traînée de poudre. Des actes d'hostilité s'en suivirent, mais Napoléon surgissant au pouvoir il y eut réconciliation.

Prescott se félicitait, au mois de mai 1798, de ce que le changement d'opinion des Américains à l'égard de la France contribuait à la sûreté du Canada, puis, un peu plus tard, il constatait que des espions et des agitateurs circulaient dans la province, comme de coutume depuis quatre ou cinq ans. Cependant, la conduite de ce gouverneur avait attiré la sympathie des Canadiens, ce qui valait mieux qu'un rempart de baïonnettes pour la sûreté du pays, mais voyez la curieuse situation qui se dessinait. Le Conseil, nommé par des influences de Londres, voyait les Canadiens d'un mauvais oeil et avait pris le gouverneur en grippe parce qu'il entendait agir dans le sens contraire à leurs vues, aussi on peut dire qu'ils étaient à couteaux tirés. Peter Hunter, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada était en même temps commandant des troupes dans les deux provinces, alors que Prescott

eut dû remplir cette charge. Hunter s'entendait avec le Conseil. Le rappel de Prescott, daté du 10 avril 1799, fut l'œuvre de cette clique. Le 13 juin, Hunter se présenta en vainqueur. Prescott partit le 31 juillet, accompagné des vœux des Canadiens qui lui présentèrent une adresse portant 7,961 signatures, un chiffre énorme vu celui de la population. Le lieutenant-gouverneur Milnes, rempli d'idées conformes à celle du Conseil, dirigea le gouvernement. Hunter garda sa double situation. Tous deux restèrent en fonction jusqu'à l'été de 1805.

Le général Collot pratiquait les Sauvages des grands lacs durant l'année 1798. Jay, gouverneur de l'État de New-York, donne avis que les Français nouvellement débarqués aux États-Unis sont en correspondance avec ceux du Canada. Des habitants de la prairie ont vu à Caughnawaga des individus suspects, au-dessus de la classe ordinaire, qui, s'apercevant qu'on les observait, se sont échappés.

L'année 1799 est celle de la grande souscription en Canada pour le soutien de l'armée britannique.

Le général Washington décède le 14 décembre 1799. L'année suivante le gouvernement des États-Unis se transporte dans la nouvelle ville appelée Washington. En 1803, la France achète la Louisiane de l'Espagne et la revend aux États-Unis.

L'inaction apparente des magistrats de Montréal, jointe aux rumeurs exagérées qui circulaient relativement à l'étendue de la conspiration, causait la plus grande alarme. Les habitants des classes moyennes et élevées formaient des clubs de police. Le gouverneur Milnes (1801) passa 1,200 miliciens en revue dans divers endroits de la province. Le général Hunter arma 600 volontaires. De retour à Québec, Milnes, très content de la conduite zélée des miliciens qu'il avait vus, fit un appel pour obtenir un huitième de la milice de Montréal en service actif. Dans son rapport sur ce fait, il dit que "les Canadiens se sont non seulement montrés prêts à fournir les hommes demandés, mais ils ont offert d'augmenter ce nombre à n'importe quel chiffre si le gouvernement le demande." Un peu plus tard (novembre 1801) il écrivait que les complots étaient déjoués et que les nouvelles de partout, y compris le Vermont, indiquaient la tranquillité. Pas encore! Il y avait au Vermont 10,000 hommes de sac et de corde qu'on pouvait enrôler en trois jours.

Les tentatives des Français contre le Canada avaient durées de 1793 à 1797 et, à cette dernière date, elles n'avaient été interrompues qu'en apparence, car les meneurs étaient restés à l'œuvre. La cessation des hostilités produite par la paix d'Amiens (25 mars 1802) n'empêcha pas ces manœuvres de se continuer et, lorsque la guerre fut de nouveau déclarée (29 avril 1803) elles reprirent avec une nouvelle ardeur. Il y

eut de suite des assemblées secrètes dans le Vermont pour concerter des mesures, afin de s'emparer de Québec. Ira Allen était du complot.

Le 31 juillet 1802 le gouverneur Milnes ordonne un jour d'action de grâce en annonçant la paix d'Amiens. Tandis que l'on célébrait cet heureux événement, le général Bonaparte se faisait élire consul à vie et préparait ses plans de nouvelles conquêtes. La guerre de "la Révolution" avait duré dix ans; la guerre "contre Bonaparte" allait s'étendre sur douze années.

Le 12 janvier 1803 un Français écrivait à quelqu'un du Canada: "J'ai eu un moment l'espérance que le premier consul aurait redemandé votre colonie lors du traité général (Amiens) de la paix, comme il m'en avait flatté par une réponse que j'avais reçue de lui, en m'annonçant qu'il avait envoyé au ministère de la marine mon mémoire pour en faire usage à l'occasion. J'ai vu avec peine que le traité définitif a eu lieu sans qu'il en ait été question. Il y avait pourtant bien des raisons pour ne pas perdre de vue un objet aussi important surtout ayant traité avec l'Espagne du Mississipi qui est rentré à la France. Quelle différence pour un débouché des denrées de France, et pour donner des moyens de spéculation à un nombre infini de Français qui n'ont point de ressources dans leur propre pays!"

M. Alexandre Auljo, député de Montréal, écrivait de Londres, le 15 mars 1803, au magistrat John Richardson que le Premier Consul entretenait des émissaires au Canada, et il en mentionne deux: de Léry, fils aîné d'un membre du conseil législatif de Québec, officier d'artillerie dans le service de France et un autre Canadien du nom de Villtray ou Villeray. Ce dernier a passé par Philadelphie en 1802 et a visité le Haut-Canada, sans oser se rendre à Montréal. De Léry vient sous le prétexte de visiter ses parents. Il y a apparence que ces deux hommes ne furent pas inquiétés. De Léry ne s'en retourna qu'à l'automne de 1807, par l'Angleterre, et entra, dit-on au service de la France.

Le 5 mai 1803. G. O. Bradford, de Montréal, fait savoir qu'il est survenu sept ou huit hommes porteurs de commissions de la république française, soit: deux Français, deux Ecossais, le reste Irlandais. En juillet, Daniel Sullivan, de St. Jean, donne avis que des émissaires étrangers parcourent la rivière Richelieu et que deux Canadiens, Le Pailleur et Mezieres, sont allés à Concord voir des officiers français. On cite deux Français, Leclere et Laeroix, qui portent des commissions de la république française, et de semblables commissions sont entre les mains de deux autres étrangers: McGinnes et McDonald.

La rupture de la paix d'Amiens, le 24 avril 1803, fit de suite entrevoir le danger d'une guerre avec les Etats-Unis, parce que le premier consul Bonaparte était en excellent terme avec nos voisins.

Vers le 1er juin 1803, des émissaires se répandirent dans le Haut et le Bas-Canada, prêchant l'insurrection, essayant d'organiser des clubs et pratiquant la population par tous les moyens en leur pouvoir. Même en pleine paix, le 5 mai, une semaine avant que l'ambassadeur d'Angleterre n'eut quitté Paris, sept ou huit hommes étaient à Chambly, porteurs de commissions françaises. C'étaient des officiers qui avaient servi sous Humbert (octobre 1798) dans l'attaque contre l'Irlande. Leur uniforme était vert et or. Ils ne se cachaient pas. Plusieurs d'entre eux avaient été à Montréal sous des noms différents de ceux qu'ils portaient à Chambly, et avaient ouvertement confessé leur hostilité au gouvernement britannique du Canada. Vers le même temps, le juge Panet reçut une lettre d'un nommé Foubert, parti du Canada depuis quarante ans, disant que les Français désirent ardemment reprendre le Canada aussi bien que la Louisiane. Foubert dit: "Je pense que les hommes qui pensent bien dans votre colonie seraient fort aises de revoir leurs anciens compatriotes voyager dans votre continent."

Le 6 juin 1803, grand incendie à Montréal. La prison brûle. Il y eut cet été plusieurs cas semblables que l'on attribua à la malveillance.

L'acte de milice de lord Dorchester, en 1796, n'avait été accepté qu'avec difficulté dans les deux chambres, et était resté lettre morte. Durant la session de 1803, la législature passa une nouvelle loi à cet égard, mais, par une lettre du 10 juin on voit que Milnes en redoutait la mise en pratique, à cause de la faiblesse numérique des troupes réglées dans la province. Il pensait, néanmoins, que c'était un bon moyen de réveiller l'esprit martial des Canadiens et de les rapprocher du gouvernement, qui était toujours considéré comme étranger au pays. Il passait des revues et s'y voyait bien accueilli. On formait des compagnies de volontaires dans les villes. Quelque chose de "1812" était déjà dans l'air. Le 24 juin Milnes écrit que les troupes royales ne comptent que mille hommes dans le Haut-Canada et moins de six cents dans le Bas-Canada. Les Canadiens, dit-il, sont mieux disposés que par le passé envers le gouvernement et se battraient contre les Américains, mais contre les Français j'en doute. Ce sont les classes inférieures qui sont à craindre sous ce dernier rapport.

Jacques Rousse avait acheté en 1789, du major Clément Gosselin, Canadien au service de la cause américaine, 1,000 acres de terre dans le township Champlain sur la frontière du Vermont et du Canada, à la sortie du lac Champlain, où il avait fondé une hôtellerie fort achalandée grâce à sa position exceptionnellement favorable à ce commerce. Il s'était prêté, jusqu'à un certain point, aux vues des Français et des Vermontois sur le Canada; sa maison était toute préparée pour faciliter le va-et-vient des conspirateurs et, sans doute il y était gagnant, mais lorsque (1802) il eut connaissance des atrocités commises à Saint-Do-

mingre par les soldats français il répugna à servir leur cause, pendant bien que de semblables infamies se répétaient au Canada si l'invasion avait lieu comme on le proposait, sans l'intervention des États-Unis et de l'ordre militaire régulier. Il se rendit à Montréal, chez le magistrat Richardson, qui était l'agent secret des autorités canadiennes, et fit sa confession en acceptant de se rendre utile dans la mesure de ses moyens. On l'inscrivit sous le No. 3, comme fournisseur de renseignements, ce qui ne l'empêcha pas, par la suite, tel ci-devant, de faciliter la désertion des soldats anglais, mais il remplit sa mission en conscience du côté des conspirateurs, moyennant rétribution.

Genet et ses successeurs l'avaient employé, en se le recommandant l'un à l'autre. En 1803, au moment des confidences de Rousse, Pichon était le chargé d'affaire de France.

Ira Allen, sorti des prisons de France, rentra aux États-Unis en 1801 et se retrouva général du Vermont comme en 1797, c'est-à-dire sans soldats, mais toujours conspirateur. On le décrit: bonne taille, visage rond, yeux très noirs, le dessus de la tête chauve. Avec lui revenait de France Stephen Thorn, affidé de David McLane; il demeurait à Granville, État de New-York; grande taille, gros, teint brun, cheveux et yeux noirs; porteur de commissions en blanc "pour l'armée française à l'étranger."

Les deux hommes faisaient la paire. Il fut convenu que le Canada serait conquis sans retard. On commença par nommer des officiers supérieurs dont Allen serait le chef suprême:—Général Brown, bonne taille, brun, les yeux gris clair. Général Isaac Clerk, grand, mince, figure maigre, yeux noirs. Général John Spafford, forte charpente, stature d'environ six pieds, brun de peau, les yeux noirs. Major général Hull, du Massachusetts, à six milles de Boston. Major Stephen Thorn, le même que ci-dessus. Major Jedeth Clerk jeune, du comté de Rutland, Vermont, grêle, brun, cheveux et yeux noirs. Israël Keath, ancien adjutant-général du Massachusetts, a été rapporteur au procès du major André, correspond avec les deux Canadas et les Jacobins de France, à des forges près de la frontière où il réside, il a deux frères qui ont construit une usine de fer dans le Haut-Canada et qui offrent de fournir des piques. Capitaine Timothy Hinman, du lac Magog, grand, robuste, teint blanc. Capitaine Hild, de Castion, Vermont, gros, les yeux bleus, le teint blanc, grand parleur. Docteur Shaw, du même lieu, haute taille, gras, teint blanc, cheveux châtains. Ce groupe était essentiellement vermontois; en politique il repoussait l'union fédérale; en principes généraux, pillards, prêts à commettre tous les excès, ne recrutant leurs hommes que parmi la canaille. Il y avait aussi un nommé Silas Hathaway, de St. Jean, déjà connu de nos lecteurs.

L'été de 1801, Allen était à la tête d'un club, à Montréal, intitulé Société Civile, qui établissait des branches aux environs de la ville et même plus loin dans la province. Le but consistait à recueillir des renseignements sur les maisons riches, enrôler des compagnons et finalement, sur un signal, opérer le pillage partout à la fois. Le signal devait être donné lorsque les bandes du Vermont franchiraient la frontière en semant la terreur, puis, le coup fait ou manqué, on se retirerait, sachant bien que les bandits ne pourraient pas tenir devant les troupes ou même la levée des citoyens. Quant aux Canadiens qui persistaient à ne pas seconder les plans des maraudeurs depuis six ou sept ans, ils seraient pillés comme les Anglais. Allen voulait se venger de l'indifférence des habitants de la campagne et des citoyens des villes. Il disait que, malgré la connivence de Jefferson avec les Anglais, le Canada serait conquis, c'est-à-dire saucagé.

Un nommé Rogers, maître d'école dans la Nouvelle-Angleterre et se disant maître d'école à Montréal, pour sauver les apparences, avait formé une division du complot avec son lieu d'assemblée à Carillon, sur l'Ottawa, où il se donnait, avec ses adhérents, comme chercheur de mines. Il traçait des cartes du pays et, probablement, y indiquait les établissements voués au pillage. Cette branche du complot, commencée avec cinq hommes, s'éleva à soixante et un membres, mais pas un seul Canadien n'en forma partie. Le gouverneur Milnes dit, à propos de toute l'affaire: "C'est un paquet d'Américains organisés sur les principes du jacobinisme pur et de l'illuminisme. Ces gens n'ont rien à perdre et tout à gagner en cas de réussite; parmi eux sont plusieurs des compères de David McLane. On pense que Rogers est leur chef." Graham, l'ancien aide-de-camp de Chittenden, qui avait jadis fourni de bons renseignements sur l'achat des fusils d'Allen, était à Montréal, le 14 juillet 1801, et le major-général N. C. Burton, sans le connaître, mais comprenant qu'il pouvait parler lui donna une lettre pour Milnes. Rendu à Québec, il édifia le gouverneur sur le compte d'Allen qui sollicitait la décharge^(*) des obligations contractées au sujet des 20,000 fusils. En ce moment Allen, l'âme de la canaille embrigadée, était de retour au Canada, après avoir fait aux Etats-Unis les démarches nécessaires au sujet des fusils en question—il se croit sûr de réussir sur ce point. En attendant, ses hommes ramassent des armes et l'association prend de la forme. Le 19 juillet Graham écrit de Québec à Burton qu'il n'a fait aucun marché au sujet de sa récompense; il semble s'en rapporter à la générosité du gouvernement. On lui donna £450. Il arrivait d'Angleterre. Sa résidence était la plus belle de Vermont. Comme avocat, il disait avoir une immense clientèle, mais il était si bavard! Six arres-

(*) Il l'obtint vers 1806.

tations, opérées d'un seul coup, mirent toute la bande en fuite, y compris Allen et Rogers.

En novembre 1803, un nommé René Fouquet, émissaire du consul français de Boston et de Jérôme Bonaparte, rôdait sur la rivière Richelieu, se servait d'un langage incendiaire, répandait le bruit que les Américains ayant la Louisiane et le Mississipi, voulaient étendre leur frontière jusqu'au Saint-Laurent, et que la France marcherait avec eux. Vers ce temps on attendait Jérôme Bonaparte sur la frontière voisine.

Napoléon méditait une descente en Angleterre. La flotte s'augmentait en conséquence. L'automne de 1803, il y avait soixante et six vaisseaux, dont quarante-sept lancés, pour prendre part à cette expédition. Le moment d'agir une fois venu, on verrait à qui resterait l'empire de l'océan.

Richardson disait: "La conduite de Jefferson, président des États-Unis, est loin d'être amicale, mais il est trop lâche pour risquer une rupture avec la Grande-Bretagne, à moins que l'invasion préméditée par Bonaparte ne réussisse." C'est à peu près ce que disait Jefferson lui-même.

M. Barclay écrivait, le 2 décembre 1803, que Jérôme Bonaparte était rentré à New-York le 26 novembre, se proposant d'aller à Albany et, de là se mettre en communication avec les Français du Bas-Canada. Il était probable qu'il irait à la frontière du lac Champlain, chez un Français du nom de Rousse, avec lequel McLane avait été intimement lié.

VIII.

Au commencement de 1804, rien ne paraissait avancer parmi les conspirateurs, Pichon, chargé d'affaires à Washington, disait que l'Angleterre était encore trop puissante sur mer pour tenter fortune en ce moment. L'armée française, au camp de Boulogne, se préparait à opérer une descente en Angleterre. Le 18 mai Napoléon était proclamé empereur par le sénat.

Rousse alla voir Genet, près d'Albany et le fit jaser, quoiqu'il déclarât se tenir en dehors de la politique et le renvoyât s'adresser à Pichon. Le juge Richardson sut bientôt tout ce que Genet avait dit. Pichon n'avait rien à raconter et attendait son successeur, mais il promit à Rousse de le mettre dans les bonnes notes du bureau afin qu'on ne cessât point d'utiliser ses services. Rendu à Montréal, Rousse déchargea sa conscience puis ajouta: "Tant que l'Angleterre et les États-Unis seront en paix, je travaillerai pour la couronne britannique."

Bien des rumeurs circulaient qui n'étaient pas toujours fondées. En septembre 1801, M. Merry, ministre britannique aux Etats-Unis, donna connaissance au gouverneur Milnes d'un complot qui se tramait, croyait-on, dans les deux provinces, d'après le rapport d'un Canadien nommé Mathew Wing demeurant dans le comté de Saratoga, Etat de New-York. Selon lui, il se faisait une grande exportation de bétail et de chevaux du Canada qui se vendaient aux Etats-Unis et dont le produit était employé à l'achat d'armes à Springfield, dans la Nouvelle-Angleterre. Les armes devaient être préparées dans le cours de l'hiver, et au printemps, envoyées dans le Bas-Canada sur des radeaux. On constata que Springfield n'avait reçu aucune demande et n'avait pas vendu de fusils.

Milnes écrivait à ce propos: "En justice pour les Canadiens, je dois dire que jamais le pays n'a été plus tranquille, et jamais la conduite du peuple, par toute la province, n'a été plus loyale en apparence que dans le moment actuel. Ce que je sais des Canadiens, qui sont naturellement tranquilles et très attachés à leurs foyers, me porte à croire fermement qu'on ne pourrait jamais leur persuader de disposer de leurs bestiaux et de leurs chevaux pour les fins mentionnées par Wing." Cette dernière hypothèse est pleinement confirmée par les bordereaux d'exportation des chevaux. Quant au bétail, le gouverneur n'avait jamais entendu parler qu'il s'en exportât aux Etats-Unis.

Wing disait aussi que l'un des principaux instigateurs de l'insurrection projetée avait fourni à Jérôme Bonaparte tous les renseignements nécessaires pour faire le plan d'attaque, et s'était entendu avec lui pour charger un bâtiment d'armes aux frais de la France. Ce bâtiment devait naviguer sous les couleurs britanniques, être monté par des Irlandais, partir de bonne heure au printemps et débarquer les armes à l'anse du Foulon, près de Québec. D'après Rousse ceci n'était qu'un conte.

Le 3 janvier 1805, apprenant que le général Turreau est arrivé à Washington comme ambassadeur français, Richardson lui envoie Rousse. Le 21 mai, celui-ci est de retour, rapportant que les Français ne sont pas encore préparés à agir, parce que tout dépend des événements d'Europe. En tout cas voici le projet: il consiste à faire entrer dans le Saint-Laurent une flotte qui débarquera des troupes dans la province française. Aucun agent ne sera envoyé au Canada cette année. Le général dit à Rousse que "plusieurs de ceux qui y sont allés jusqu'ici étaient des aventuriers qui ont fait plus de tort que de bien." Il était temps de s'en apercevoir. Le général s'entendra avec Cazeau, consul français à Portsmouth, New-Hampshire, et ce dernier aura la charge de toute expédition qui pourrait se faire en Canada.

Il va sans dire que nombre de gens dans le Bas-Canada étaient plus ou moins au courant de ces menées. Le bruit se répandait que le Ca-

nadien et le *Courrier de Québec* (1806, 1807) étaient des journaux fondés par l'argent de la France. On disait que Turreau ayant failli dans sa tentative d'établir un journal français à New-York, s'était adressé à Québec et qu'il avait fourni les caractères. Hélas! ce n'étaient que les "têtes de clous" de la *Gazette de Québec*.

Mais nous allons voir l'espièglerie s'en mêler. Voici une lettre datée de Newark, ville du New-Jersey, le 15 septembre 1806, et que le général Turreau reçut avec un grand sérieux:—

"Qu'il plaise à Votre Excellence.—Nous, les envoyés des nations sauvages des régions du nord, arrivant en ce moment du Canada, prenons la liberté d'informer Votre Excellence que ce fut le vingtième jour de la septième lune que, dans un conseil secret et général des nations du nord, assistés de leurs frères les Canadiens, il fut résolu de déterrer cette hache meurtrière teinte si souvent du sang de l'Anglais et ensevelie à la sollicitation de nos pères. Mais pour effectuer ce projet, il faut obtenir l'appui du Régisseur de l'Univers.

"En conséquence, il fut ordonné d'envoyer par devers les ministres représentants Sa Majesté Impériale, l'empereur des Français, notre père, demander passage au pied du trône de ce même père et, là, à ses genoux, lui demander et tâcher d'obtenir son appui. Voilà le sujet de notre message: choisis dans ce conseil pour les représenter, nous croyons de notre devoir de nous adresser à Votre Excellence, la conjurant, au nom de l'humanité, de prendre notre cause sous sa considération. Nous osons nous persuader qu'elle le voudra. Un mot de votre part suffira pour nous faire rendre auprès de vous et vous informer plus au long du sujet de notre message.

"Étant en ce pays, la crainte d'être découverts nous oblige à des précautions. En conséquence, nous avons jugé à propos de nous retirer chez M. Maçon, à Newark, où Votre Excellence aura la bonté d'adresser la réponse qui doit décider du sort de plus d'un million d'âmes, dont le vœu le plus ardent est la prospérité de l'empire français, en attendant laquelle nous faisons gloire de nous souscrire de Votre Excellence, les plus dévoués serviteurs.

(Signé) J. PERREAULT, Finlay de Gros Pin."

Turreau voulut connaître les deux sauveurs de nation, mais ils répondirent en demandant de l'argent pour défrayer leurs dépenses et tout fut fini. Vers la même date "Samuel Turner capitaine de la milice canadienne," parfaitement inconnu d'ailleurs, offrait de soulever le pays. A leur seconde lettre, Perreault et Gros Pin se disent "officiers canadiens." Les membres de la législature et une partie de la garnison de Québec conspirent avec Turner, Johnson, Gros-Pin et Perreault qui sont les quatre-z-officiers de l'entreprise. Les nations du nord. . . vingt Têtes-

de-Boule et trente Montagnais peureux comme des lièvres, vont prendre les armes. Un million de Canadiens bouillants du désir de s'insurger—c'est quatre fois plus que le nombre des âmes. Turner affirme qu'il a des partisans qui comprennent le français... dans une province où tout le monde parlait cette langue. C'est de l'histoire bouffonne... mais Turreau, qui n'était pas un aigle, eut pourtant des méfiances; il n'envoya point d'argent.⁽¹⁾ Peut-être que l'un des mystérieux quatre-z-officiers était le fils du greffier Perreault, car en janvier 1807, on écrit que ce garçon, absent depuis deux ans, est revenu à Québec, après avoir servi sur un vaisseau de guerre français. On ajoute qu'il parle de Turreau avec éloge.

Les agents que Genet et ses successeurs avaient entretenus dans la province n'étaient pas assez imbéciles pour ne pas voir que les Canadiens leur tournaient le dos, mais ils n'étaient pas assez bêtes non plus pour le dire dans leurs rapports, ce qui explique l'erreur continuelle où nous voyons patauger Genet et les autres. Turreau y fut pris, cependant, les affaires d'Europe ne permettaient pas d'agir comme il l'eût désiré.

Doit-on reléguer parmi les cancans le bruit qui courait en janvier 1807, disant que chaque navire de France arrivant à New-York amenait de douze à vingt soldats français et que la ville renfermait nombre d'officiers de cette nation. Au Vermont quelqu'un disait qu'il suffira d'un homme pour soulever le Bas-Canada—quelle preuve les Canadiens avaient-ils donné d'un pareil désir?—leur conduite, depuis 1793, montrait un sentiment tout-à-fait contraire. Au mois d'août le bruit se répandit que le général Moreau organisait des bandes dans le Vermont pour marcher contre le Canada. Moreau! exilé par Bonaparte, se serait jeté dans une pareille affaire pour plaire à son rival et de plus, se faire chasser des Etats-Unis?

Turreau se trouva avoir sous la main, en 1809, un certain chevalier de Saint-Hilaire qu'il employa à visiter les Canadiens pour connaître leurs dispositions.⁽²⁾ Lui aussi, comme ses prédécesseurs, déclara qu'il suffirait de se montrer pour emporter le pays. Cela est admirable et plus les agents changent plus ils sont les mêmes. Saint-Hilaire mourut presque aussitôt après son retour à Washington et ce fut la fin de la comédie.

En parcourant la correspondance d'où j'ai tiré le présent article j'ai été plus d'une fois surpris de la naïveté des conspirateurs. Ils partent du principe qu'il faudra prendre le Canada, mais ils ne se demandent pas

(1) Voir le *Bulletin des Recherches*, 1897 p. 162-170; 1898, p. 41-46. *Société Royale*, 1908, II, p. 69, 79.

(2) *Société Royale* 1908, II, 69, 79, 82.

ce qu'en pensent les Canadiens. Disons plus, puisque c'est la vérité: ils croient que nous les attendons comme des messies. *Le Mémorial de Sainte-Hélène* nous offre un échantillon de cette présomptueuse ignorance lorsqu'il dit que Napoléon était content d'apprendre que son frère Joseph était fixé dans le nord de l'Etat de New-York, voisin du Canada, car, observe Las Cases, aussi imaginaire que son maître, "il se voyait déjà entouré d'une petite France." Le grand poseur croyait voir les siens sur nos frontières adorés comme des dieux et notre peuple s'extasiant d'un pareil bonheur. Il est vrai que Gros-Pin l'avait appelé "notre père" et "le régisseur de l'univers." Bah! ni Gros Pin ni Turner n'avaient qualité pour parler en notre nom—ils n'étaient que les interprètes des Têtes-de-Boule... et encore, on en peut douter.

Tous ces complots, ces "plans de nègres," de 1793 à 1810, n'ont eu pour base que la suffisance, l'audace, entretenues par la mauvaise foi des agents qui y trouvaient leur compte. Les autorités de Québec les suivaient de l'œil, prêtes à agir si les choses prenaient une tournure dangereuse.

